

Liberté Égalité Fraternité

(Ré)inventer l'existant

Les architectes de demain imaginent notre avenir post-carbone





[Ré]inventer l'existant

Introduction

Face aux changements climatiques, la transition écologique pour le bâti existant est une question centrale. En Île-de-France, bien plus que le secteur de l'industrie et celui des transports, le secteur du bâtiment représente environ 68% des consommations énergétiques et 45% des émissions de gaz à effet de serre. Cette énergie est celle consommée pour chauffer ou rafraîchir, éclairer le parc bâti, à laquelle s'ajoute celle nécessaire aux opérations d'aménagement, de transformation et de construction.

Alors que le foncier et l'énergie restent des ressources rares, la rénovation du bâti existant représente un défi majeur et une priorité gouvernementale. Mais au-delà des approches techniques, visant l'amélioration des performances thermiques de l'enveloppe des bâtiments, de nombreuses opérations montrent aujourd'hui l'intérêt de considérer les édifices existants pour les adapter, pour en révéler l'identité patrimoniale ou pour en déployer tout le potentiel à partir de leurs principales et essentielles caractéristiques.

Il importe de montrer très clairement comment vivre demain dans des bâtiments adaptés, agréables, sobres et confortables. L'existant, par son potentiel et ses qualités architecturales et urbaines, est une ressource à préserver tant il relève de l'identité de nos villes à laquelle les habitants sont attachés.

C'est tout le sens du concours [Ré]inventer l'existant, initié pour la première fois en 2023 par deux directions régionales de l'Etat, la DRAC et la DRIEAT d'Île-de-France, à destination des étudiants en école d'architecture, invités à imaginer notre avenir post-carbone.

Conduit en collaboration avec le réseau ENSAÉCO et en partenariat avec le Conseil régional de l'Ordre des architectes d'Île-de-France, les CAUE d'Île-de-France (conseils en architecture, urbanisme et environnement) Ekopolis, ainsi qu'avec l'Agence Parisienne du Climat, l'ANAH et le CEREMA, le concours a pour ambition de réunir l'ensemble des professionnels qui agissent pour accompagner et mettre en œuvre la transition écologique.



«Pour la deuxième année consécutive, le concours [Ré]inventer l'existant met à l'honneur des projets ambitieux reflétant l'un des plus grands défis de notre société : l'adaptation de notre bâti au changement climatique. Les services de l'État en région Île-de-France sont pleinement mobilisés pour accompagner et soutenir les professionnels de demain. Saisissons-nous de la rénovation énergétique comme d'une opportunité pour montrer qu'il est possible de vivre dans un patrimoine existant adapté, économe et confortable.»

Marc Guillaume Préfet de la région d'Île-de-France, Préfet de Paris



«[Ré]inventer l'existant, c'est faire de l'architecture et du patrimoine bâti l'un des leviers majeurs de la transition écologique dans l'aménagement durable de nos territoires. Cette démarche qui vient accompagner ce changement de paradigme est au cœur de nos missions. »

Laurent RoturierDirecteur de la Direction régionale des affaires culturelle d'Île-de-France



«Ce concours est une belle occasion de former une génération de jeunes architectes francilienspar une approche croisée, associant une composante énergétique à la conception architecturale, appliquée à un projet de rénovation.»

Emmanuelle Gay Directrice de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et des transports en Île-de-France

Présentation

Dans le contexte du réchauffement climatique, les États se sont engagés à atteindre la neutralité carbone en 2050. Le secteur du bâtiment représente en Île-de-France 68 % des consommations énergétiques et 45 % des émissions de gaz à effet de serre, dans une région où le bâti existant représente la grande majorité des constructions. La rénovation énergétique de ce parc bâti est donc un levier majeur et une priorité. L'enjeu est de remettre en question l'a priori selon lequel seules les constructions ne peuvent répondre aux défis climatiques, et de démontrer qu'il est possible de rendre nos bâtiments sobres et durables, en partant du « déjà-là » tout en valorisant les gualités architecturales de ce bâti.

La DRIEAT et la DRAC ont pris l'initiative d'un partenariat sur l'adaptation de l'architecture et la rénovation énergétique afin de favoriser la cohérence des politiques publiques de l'État sur le bâti et le cadre de vie en Île-de-France, et institué depuis l'an dernier un concours à destination des étudiants des écoles franciliennes d'architecture. L'année 2024 accueille la seconde édition qui porte sur des territoires franciliens variés.

Ce concours est l'occasion de se saisir de la rénovation énergétique comme d'une opportunité pour:

- → Montrer qu'il est possible d'adapter le patrimoine existant pour y vivre demain ;
- → Mobiliser les futurs professionnels sur les enjeux de la rénovation énergétique et renforcer l'attractivité des enseignements liés à l'intervention sur l'existant;
- → Acculturer les étudiants au travail sur du bâti existant, parfois ancien, avec des techniques et matériaux appropriés.

Il s'adresse aux étudiants inscrits en premier et second cycles d'une école d'architecture d'Île-de-France pour l'année 2023/2024. Ils concourent sous la responsabilité de leur enseignant dans le cadre de leur enseignement de projet.

Critères d'évaluation

Critère (

État des lieux raisonné de l'existant, analyse et diagnostic

L'analyse du ou des bâtiments existants, d'un point de vue technique, architectural et urbain, est un préalable indispensable à tout projet de transformation et d'adaptation. Le jury appréciera la qualité et la pertinence des analyses et du diagnostic sur les considérations significatives et appropriées :

- → programme et usages actuels, analyse du fonctionnement et du vécu des occupants, contexte social
- → site et environnement : site, orientation, topographie, insertion urbaine,
- → propriétés et qualité architecturales des espaces
- → caractéristiques techniques du bâti : structure, matériaux, dispositions constructives, fonctionnement thermique, consommations...

Il appréciera également la pertinence des éléments d'analyse choisis.

Critère (3) Analyse de la démarche de projet

La démarche dans sa globalité, appliquée au projet même, sera évaluée au travers de la posture adoptée et de son caractère démonstratif. L'enjeu est bien d'inscrire le projet architectural dans une réflexion plus large intégrant les grands défis posés par le changement climatique.

Le jury évaluera les relations et articulations entre le projet final et l'état des lieux de l'existant dans ses différentes composantes: programme, environnement, réponse architecturale, traitement du bâti y compris dans sa dimension thermique et énergétique. À ce titre les étudiants pourront explorer différents scénarios possibles et expliciteront le parti adopté finalement. Le jury appréciera la cohérence de la démarche ainsi que la manière dont elle intègre les enjeux architecturaux et climatiques et les traduit dans la réponse finale.

Critère **Q** Qualité architecturale du projet

Tout projet de réutilisation, d'adaptation et de transformation est un projet d'architecture et il est attendu des projets une attention aux modes contemporains et futurs d'habiter les espaces, aux usages et aux qualités spatiales.

Ainsi, le jury portera son attention sur les qualités d'usage, le rapport et l'insertion dans le site, les espaces, les ambiances, la cohérence du parti architectural et de ses dimensions constructives (structure, matériaux, etc.).

La pertinence du parti architectural au regard des caractéristiques du bâti existant sera, bien évidemment, attentivement regardée, au travers des valeurs nouvelles ajoutées, de la manière de composer avec l'histoire du bâtiment ancien, d'en révéler certaines qualités, etc.

Critère O

Confort, entre performance énergétique et ambiances thermiques

Toute création architecturale est destinée à héberger des activités humaines et nécessite de l'énergie pour son fonctionnement. Les choix architecturaux ont un impact majeur sur ce besoin d'énergie et la création des conditions de confort thermique tant l'hiver que l'été.

Les étudiants devront montrer la prise en compte la dimension énergétique dans leur projet, leur compréhension des phénomènes en jeu, qu'ils maîtrisent les concepts de la conception bio-climatique et savent l'adapter aux contraintes d'un bâtiment existant.

Le jury appréciera la pertinence des solutions constructives et techniques proposées, notamment à travers des détails significatifs, des ordres de grandeurs cohérents et des descriptions :

- → Isolation des différentes parois opaques et vitrées, interfaces et ponts thermiques
- → gestion des apports solaires : orientation, masques et ombrages créés par l'environnement, ouvertures et baies vitrées, protections solaires...
- → prise en compte de l'inertie et des éventuelles propriétés hygroscopiques des matériaux
- → renouvellement d'air : pour les besoins des activités et la gestion des températures.

Les étudiants pourront également proposer des solutions de production d'énergie renouvelable dans le cadre d'une réflexion sur l'autonomie du bâtiment ou sa contribution à la consommation d'énergie du quartier.

Critère 3 Bor

Bonifications diverses

Le jury appréciera le caractère global de la démarche lié aux différents enjeux de transition écologique et pourra valoriser des axes de développement particuliers du projet tels que :

- → réduction de l'empreinte carbone du chantier par le choix des matériaux : bio ou géo-sourcés, soutien des filières locales, recyclage, réemploi... Réflexion en analyse du cycle de vie des matériaux (ACV)
- → adaptation aux risques, résilience, prise en compte du changement climatique
- → Le traitement de la parcelle ou des abords et l'utilisation du végétal, en tant qu'ils contribuent à la lutte contre le phénomène d'îlot de chaleur.
- → participation démocratique et citoyenne.
- → qualité de la présentation et de la mise en page contribuant à une bonne communication et présentation du projet

3 projets lauréats

Catégorie Projet de fin d'étude

La Maladrerie

♥Cité de la Maladrerie, 93300 Aubervilliers

Sophie San Andres, Sophia San Miguel, Melissa Laborde École nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette

Catégorie Master

Réhabilitation d'un parking en 16 logements

• 22 rue Lucien Sampaix 75010 Paris

Mihai Ceban, Thibaud Salaun École nationale supérieure d'architecture de Versailles

Mention spéciale du jury

Cohabiter avec la Bièvre

• 75005 Paris

Héloise Peyre, Marie Laumond

École nationale supérieure d'architecture de Paris-Malaquais

La Maladrerie

Réappropriation du rez-de-chaussée. renforcement des espaces communs et adaptation au changement climatique

• Cité de la Maladrerie, Aubervilliers 93300

Nos trois projets pour la Maladrerie, dans le cadre du NPNRU lancé par l'ANRU, s'appuient sur un cahier des charges conforme à nos diagnostics et aux demandes de l'ABF. Ce succès, grâce à l'implication active des habitants, a rendu le projet participatif. En intégrant leurs préoccupations et suggestions, nous visons des décisions répondant aux besoins réels de la communauté. Ces projets servent de base à une réflexion pour des actions concrètes améliorant la qualité de vie du guartier. En collaborant avec les habitants, nous avons instauré une dynamique de co-construction qui inspirera les futures étapes du renouvellement urbain à la Maladrerie.

Le premier projet concerne la résidentialisation du RDC, impactant la traversée du guartier. Une résidentialisation adaptée pourrait répondre à ces préoccupations en repensant les vis-à-vis, la luminosité et la matérialité des cheminements, tout en respectant l'intention de Renée Gailhoustet de favoriser des parcours piétons harmonieux entre espaces privés et publics.

Le deuxième projet, «Renforcement des espaces communs, vers des usages solidaires», vise à revitaliser les locaux vacants en rez-dechaussée. Ces espaces de seconde vie deviennent des lieux d'échange et de partage, au-delà de la simple rénovation urbaine, pour devenir des leviers de cohésion sociale et de développement durable.

Le troisième projet est la réhabilitation thermique des logements. visant une étiquette énergétique C. Ce patrimoine remarquable, menacé par la dégradation et les enjeux climatiques, doit être mis aux normes. L'objectif est de réduire les émissions et de trouver des solutions de réhabilitation durable, offrant une alternative aux démolitions de bâtiments emblématiques, à des actions concrètes améliorant la qualité de vie dans le guartier et que cette dynamique de co-construction avec les habitants inspirera les futures étapes du renouvellement urbain à la Maladrerie favorisant un développement durable.

→ Auteurs

Sophie San Andres, Sophia San Miguel, Melissa Laborde

→ Enseignement L'opportunité de la banlieue. M2-PFE

→ École

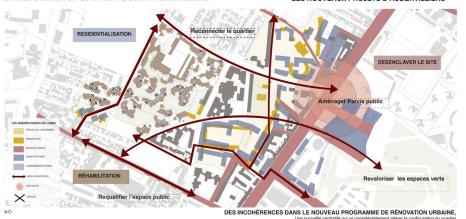
École nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette

UN QUARTIER UNIQUE.



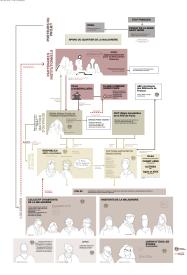
LA MALADRERIE : UN QUARTIER AU SEIN D'AUBERVILLIERS

LES NOUVEAUX PROJETS D'AUBERVILLIERS



DES HABITANTS ENGAGÉS.

Entre concertation et écoute incomplète, un dialoque inégal LA COMPLEXITÉ DE JEU D'ACTEURS



À L'ÉCOUTE DES HABITANTS NOUS PROPOSONS

RÉSEAU PIÉTO

REVITALISER LE





PROPOSER UNE HYPOTHÈSI POUR UNE RÉHABILITATION RÉUSSIE

thermique depuis la sous face à la toiture -Améliorer le confort au sein du logement

AUTOUR DE TROIS AXES DE TRAVAIL,



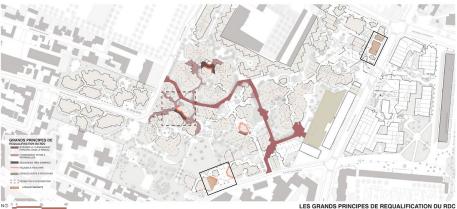








CHEMINEMENTS SOMBRES UNE VOIE PRINCIPALE DÉCOUPÉE RÉOUVERTURE DU RDC













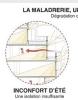
DECONNEXION A LA RUE BESOIN COMMUNAUTAIRE

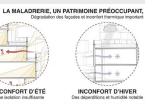


LES FACADES

SOUS-FACES ALARMANTES



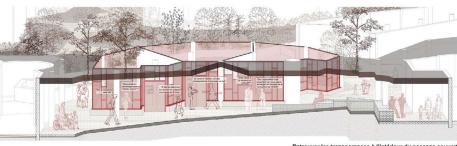




RÉAPPROPRIATION DU REZ-DE-CHAUSSÉE

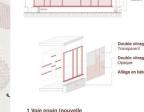
Vers des cheminements partagés

VERS UNE TRANSPARENCE VISUELLE



Retrouver les transparences à l'intérieur du passage couvert







matérialité) 2 Façade retravaillée 3 Local transformé en salle de réunion du collectif d'habitants 4 Ateliers d'artiste 5 Passage couvert (brique)



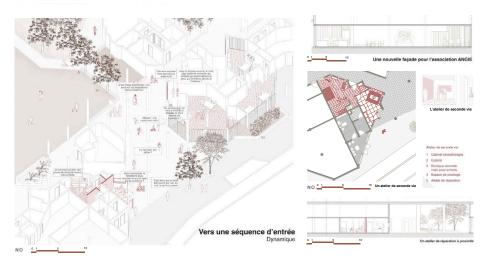
VERS UNE COHÉRENCE MATÉRIELLE



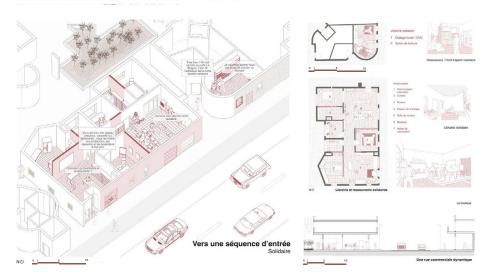
RENFORCEMENT DES ESPACES COMMUNS

Vers des usages solidaires

UN NOUVEL ATELIER DE SECONDE VIE

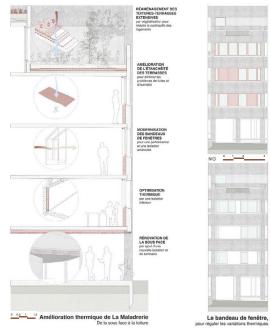


CRÉER DU LIEN SOCIAL AVEC UNE RESSOURCERIE



UNE RÉHABILITATION THERMIQUE Un véritable enieu à traiter au sein de l

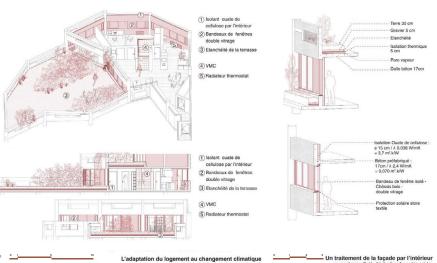
Un véritable enjeu à traiter au sein de la Maladrerie. Vers une neutralité carbone







Nouveau bandeau de fenêtres



12 Projet «La Maladrerie » Projet «La Maladrerie » 13

Réhabilitation d'un parking en 16 logements

• 22 rue Lucien Sampaix, 75010 Paris

Construit dans les années 1930, le bâtiment est un garage en béton armé qui occupe la totalité de la parcelle enclavée. Sa facade donnant sur la rue est dotée de fenêtres en bandeaux, tandis que la facade arrière est pratiquement dépourvue d'ouvertures.

L'objectif de ce projet est de transformer cet ancien parking en un ensemble de 16 logements modernes et fonctionnels ainsi qu'une librairie en rez-de-chaussée. Notre volonté première est de conserver la majeure partie de la structure existante, notamment en conservant les demi-niveaux présents dans l'ancien parking ou encore les bandeaux en facade sur rue, qui permettent au bâ-timent de se démarquer des autres. Les caractéristiques des logements ne correspondant pas à l'usage actuel du bâtiment, il était nécessaire de creuser cet édifice afin d'y faire rentrer la lumière. Plusieurs patios viennent ainsi s'insérer au cœur de la parcelle permettant d'aérer celle-ci et d'u intégrer des espaces végétalisés. Deux de ces patios viennent se placer dans la continuité de cours voisines, rendant par conséguent ces espaces plus généreux et facilitant l'arrivée de lumière sur les nouvelles facades intérieures. Dans le but de maximiser les apports lumineux, les façades sont dotées de grandes ouvertures laissant apparaître par endroit les particularités de la structure existante. Les logements sont desservis par un noyau de circulation central et extérieur, qui vient s'insérer dans la structure des anciennes rampes d'accès. Cette circulation verticale est accessible depuis le hall d'entrée longeant le commerce présent au rez-de-chaussée. La distinction entre logements et circulation se fait par la matérialité. On retrouve du béton brut en partie existant pour la circulation, tandis que les facades affichent un enduit chauxchanvre venant recouvrir la nouvelle structure en bois. Les toitures sont rendues accessibles aux résidents, pour leur permettre de profiter d'un espace extérieur partagé.

Mihai Ceban, Thibaud Salaun → Auteurs

→ Enseignement Existants: Nouveaux récits. M1-S7/S8

→ École École nationale supérieure d'architecture de Versailles



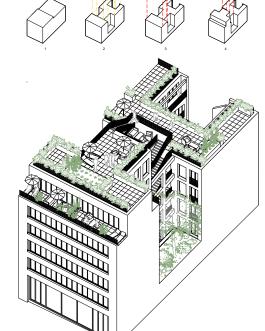




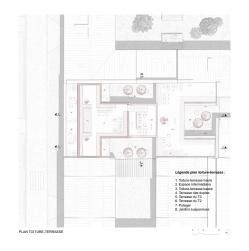


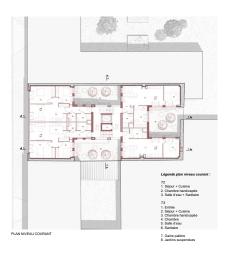




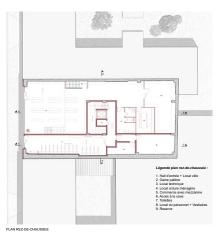


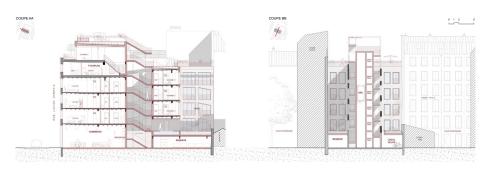


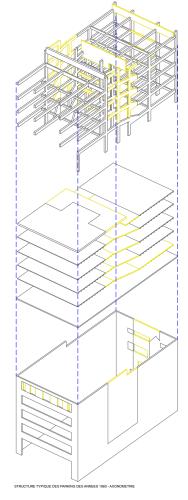


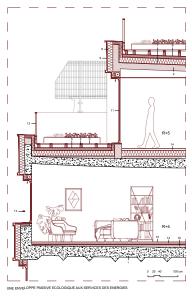




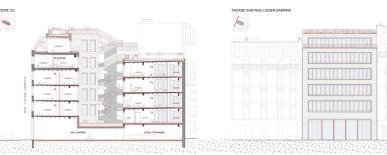












Cohabiter avec la Bièvre

Le retour de la rivière au cœur de l'îlot Buffon-Poliveau **9**75005 Paris

Le projet s'inscrit dans le cadre d'un séminaire de PFE. Le thème du département visait à questionner, en tant qu'architecte, le rapport Paris à 50°C produit par la Ville de Paris en 2023. Nous nous intéressons à la Bièvre, rivière qui traversait Paris pour se jeter dans la Seine jusqu'à son enfouissement sous la surface de la ville au début du XX° siècle. Pour lutter contre les îlots de chaleur urbains, il est question de faire réapparaitre la rivière sur plusieurs tronçons. Nous projetons la transformation de l'îlot Buffon-Poliveau, situé en face du Jardin des Plantes, meurtri par la disparition de la rivière. En lui redonnant sa force de vie à travers différents dispositifs écologiques, le retour de l'eau agit comme un moteur de transformation pour une ville plus résiliente.

L'eau devient également un moteur de réhabilitation du bâti vers une architecture sobre énergétiquement. À travers une approche aux petits soins, ce site devient un lieu manifeste, soigné et soignant les fragilités humaines et environnementales amplifiées par la ville malade. Dans cette réserve réparatrice, nous proposons le programme d'un centre de soin hortithérapeutique et d'un parc, lieux de ressources pour les êtres humains et souffrance.

Notre proposons un exemple pour réhabiliter les rivières en ville en allant plus loin que l'utilisation de l'eau comme source de fraîcheur dans une vision instrumentalisante des cours d'eau. C'est une proposition pour de nouvelles alliances entre les vivants en territoire urbain. Ce projet part d'un lieu précis mais exprime des idées et une approche qu'il est possible d'adopter le long d'autres cours d'eau urbains de l'hémisphère nord détruits par la disparition des bièvres.

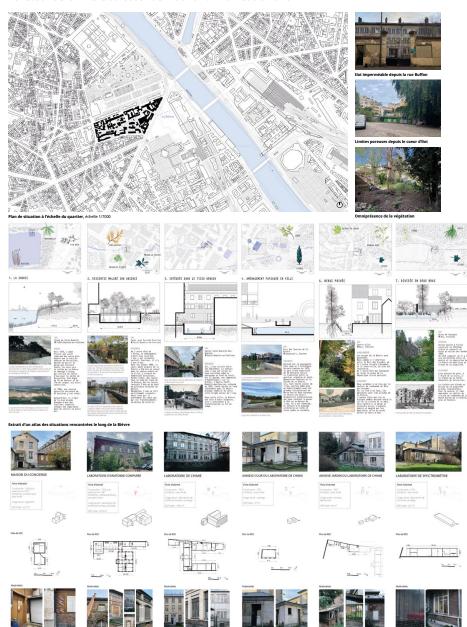
→ Auteurs Héloise Peyre, Marie Laumond
 → Enseignement Encadrement PASS, M2-PFE

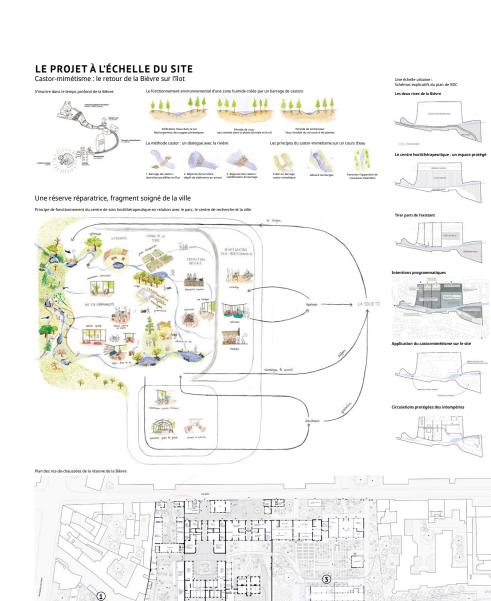
École nationale supérieure d'architecture de Paris-Malaguais

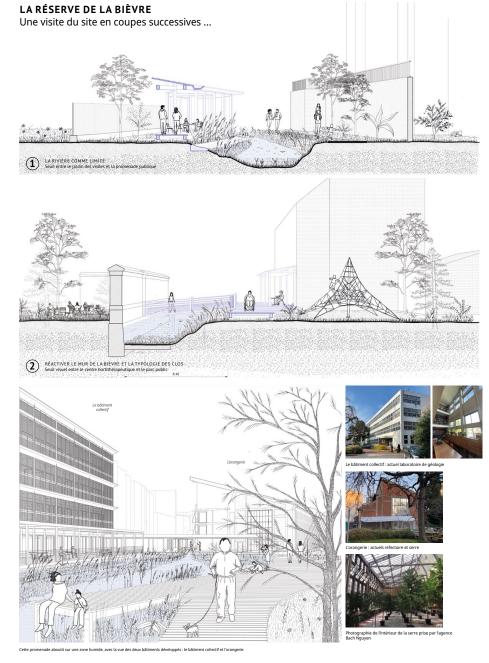
→ École

COHABITER AVEC LA BIÈVRE

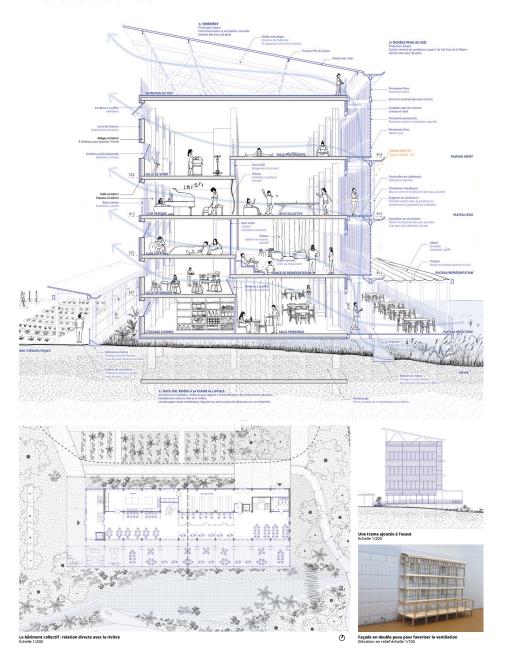
Le retour de la rivière au coeur de l'îlot Buffon Poliveau à Paris



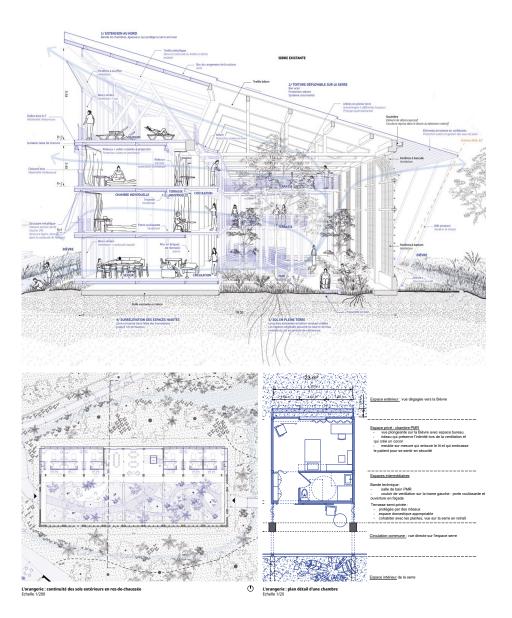




3 LE BÂTIMENT COLLECTIF Cohabiter avec la rivière



4 L'ORANGERIE Cohabiter avec les plantes



10 projets remarqués

Le PUC en folie!

• Paris Université Club 75013 Paris

Yann Holle Adouko, Thalia Corbeau, Gauthier Taverney, Eva Noiret, Blanche Pantel

École nationale supérieure d'architecture de Paris-Malaquais

Chemetov +4 degrés

♀ 93500 Pantin

Camille Girardet, Léo Arne

École nationale supérieure d'architecture de Paris-Malaguais

Le PréàVie

93310 Le Pré Saint-Gervais

Nathan Fassier

École nationale supérieure d'architecture de Paris-Malaguais

Barre Cassan F

• Campus Jussieu

75005 Paris

Pierre Guyonvarch, Paul Buffiere

École nationale supérieure d'architecture de Versailles

Un lieu à soi

• Rue Larrey 75005 Paris

Elsa Fishein

École nationale supérieure d'architecture de Paris Val de Seine

Adapter l'ordinaire

♥ 93230 Romainville

Mathis Dudieuzère. Catalina D'alessio

École nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette

Projet de rénovation du Domaine Fermier

♥ 91490 Oncy-sur-École

Denys Mulyak, Aurélien Sanz

École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville

Le Grand Pari(s) sportif

92120 Montrouge

Justine Brausch, Lisa Pahun

École nationale supérieure d'architecture de Paris Val de Seine

Vers de nouvelles perceptions des ressources

♥ Entre plateau de Saclay et vallée de Chevreuse

Rym Khazal Ahmad

École nationale supérieure d'architecture de Paris Val de Seine

Le Mille-lieux

93450 L'Île-Saint-Denis

Joffrey Bourassin, Matthias Guillois

École nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette

Le PUC en folie!

Ouvrir morphologiquement et socialement le complexe sportif du Paris Université Club

Paris Université Club, 75013 Paris

Le PUC en folie! est un projet qui se veut réinventer le complexe de l'association sportive du Paris Université Club. Le complexe sportif principal se situe au sud de Paris, à la jonction entre les 13° et 14° arrondissements. Sa localisation est aussi caractérisée par sa proximité au Stade Charlety. Le PUC, principalement du fait de son emplacement, ren-contre des difficultés à acquérir une visibilité à une plus grande échelle. Le club souhaite diversifier son offre et accueillir de nouveaux adhérents. Son emplacement et ses accès sont cependant des freins à cette dynamisation.

Le projet a pour objectif de répondre à ces problématiques en ouvrant morphologiquement et socialement le PUC sur le quartier. Il s'agit de lui créer une visibilité nouvelle qui puisse le rendre accessible à un nouveau public. C'est par l'intermédiaire d'une série d'installations ponctuelles de faible et de grande envergure que le projet cherche à développer ces problématiques. Du mobilier urbain à la rénovation de l'existant, le projet est tout d'abord un projet social dont le but est de rassembler les différents publics du quartier, tout en mettant en avant la richesse du cadre et du bâti existant dans lequel il s'insère.

Le PUC en folie! est avant tout un projet global qui donne à voir un lieu méconnu du quar-tier du fait de son insertion. Et quel meilleur moyen d'amener de la «vie» dans un lieu, que de le faire au travers d'un processus architectural bien particu-lier aujourd'hui toujours plus d'actualité, celui du réemploi et de la réutilisation?

→ Auteurs Yann Holle Adouko, Thalia Corbeau, Gauthier Taverney, Eva Noiret, Blanche Pantel

→ Enseignement Concevoir avec le « déjà-là », L3

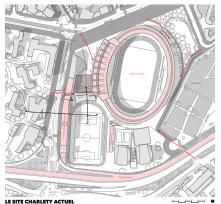
→ École École nationale supérieure d'architecture de Paris-Malaquais

Le PUC est une association sportive dont les locaux so

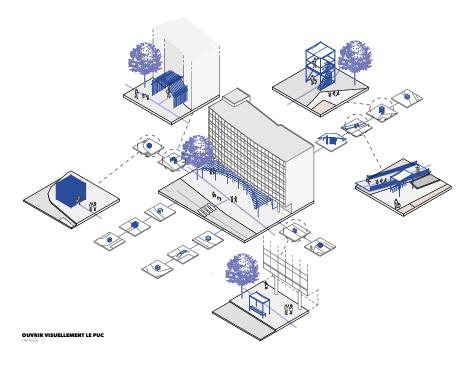
Plusieurs problématiques ont été relevées quant à son emplaceme Le PUC est enclavé par plusieurs établissements et dispositifs routi

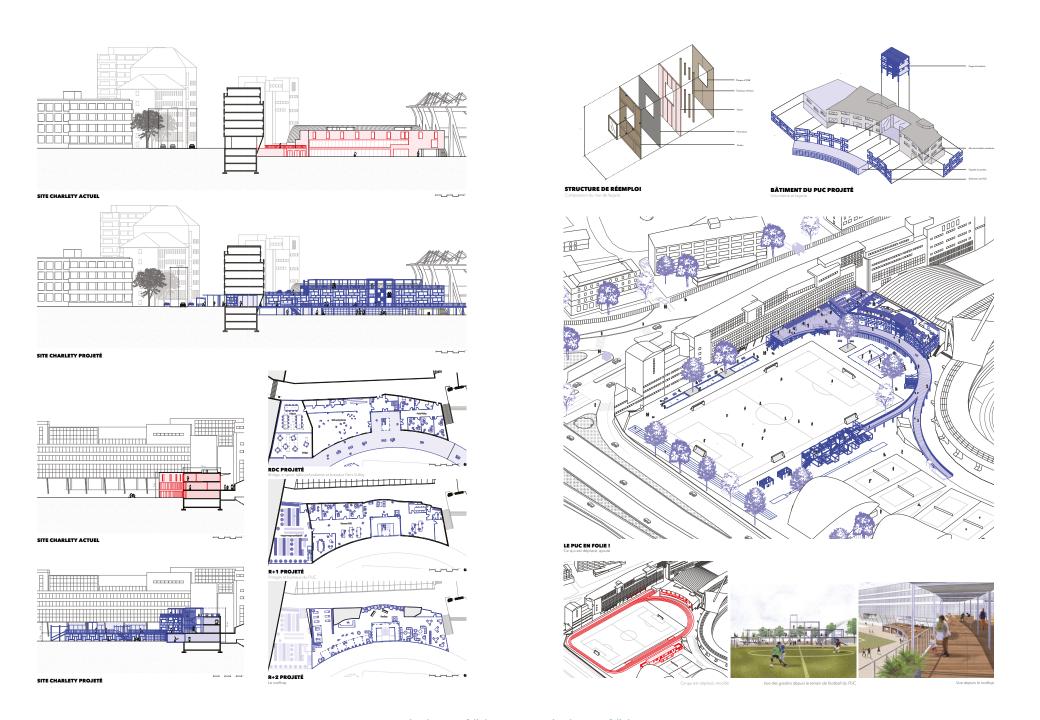
Le PUC est enclavé par plusieurs établissements et dispositifs routie Le périphérique, le cimetière de Gentilly, l'avenue Pierre de Couber

pour le PUC et d'y rassembler à la fois adhérents et un nouveau public.









28 Projet «le PUC en folie!» Projet «le PUC en folie!» 29

Chemetov +4 degrès

De l'hôtel industriel à l'ilôt mixte : Le projet de réhabilitation de l'hôtel industriel de l'Ourcq ♥ 93500 Pantin

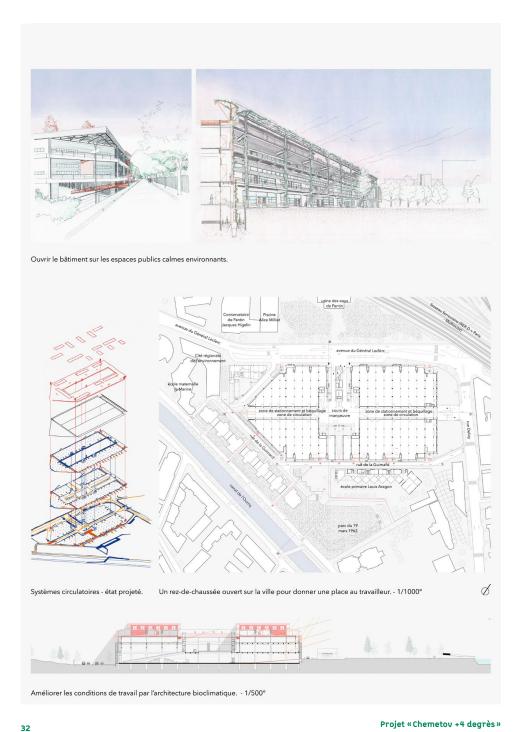
Le projet de réhabilitation de l'hôtel industriel de l'Ourcq à Pantin, construit par Paul Chemetov en 1989, s'inscrit dans une réflexion sur l'avenir des villes face aux défis climatiques et sociaux. Situé dans un environnement périurbain fragmenté, cet édifice monumental, bien que dissimulé par les constructions environnantes, peut jouer un rôle clé pour l'adaptation de Pantin vers une ville plus productive et mixte.

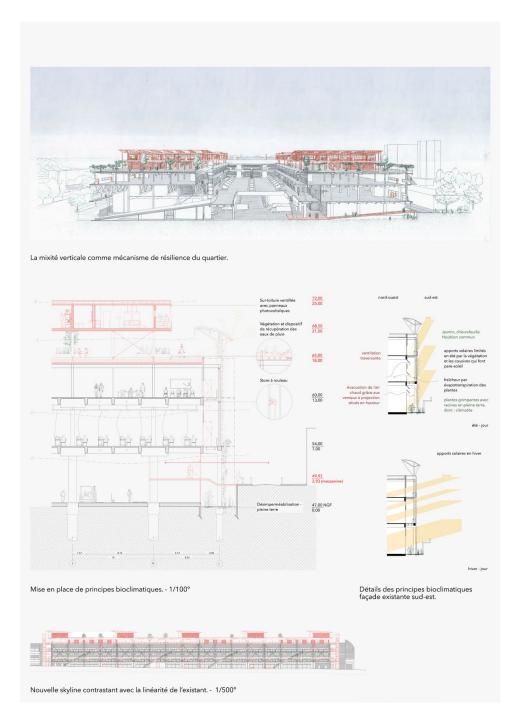
L'analyse de l'existant révèle une structure en béton et acier en bon état malgré l'apparition des premiers signes d'usure. Son organisation spatiale est basée sur la gravité avec des fonctions lourdes au rez-de-chaussée et des activités plus légères aux deux étages supérieurs. Le projet propose d'abord des interventions minimales, de coutures, visant à adapter l'enveloppe du bâtiment aux changements climatiques avec des solutions telles que la végétalisation, des protections solaires et des dispositifs de ventilation naturelle. La révision des systèmes circulatoires et des euils vise à reconnecter le bâtiment avec son environnement immédiat, en améliorant le confort des travailleurs et en favorisant les interactions sociales.

La surélévation en bois, matériau léger à faible empreinte carbone s'il est issu de filières locales, introduit des unités évolutives et bioclimatiques en toiture de l'édifice existant. La démarche vise à exploiter la capacité du bâtiment à absorber divers usages pour renforcer la mixité verticale, intégrant des espaces industriels, artisanaux, tertiaires et résidentiels. Cette mixité, essentielle pour une ville écologiquement et socialement soutenable, est illustrée par des espaces de travail flexibles, adaptés aux besoins actuels et futurs.

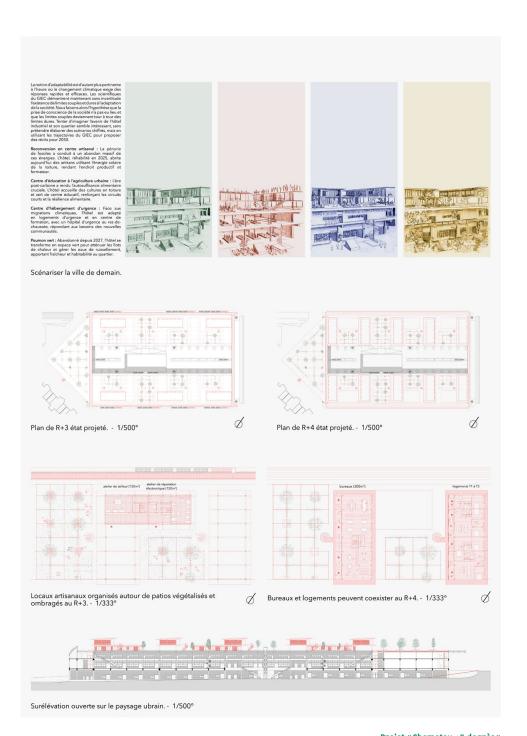


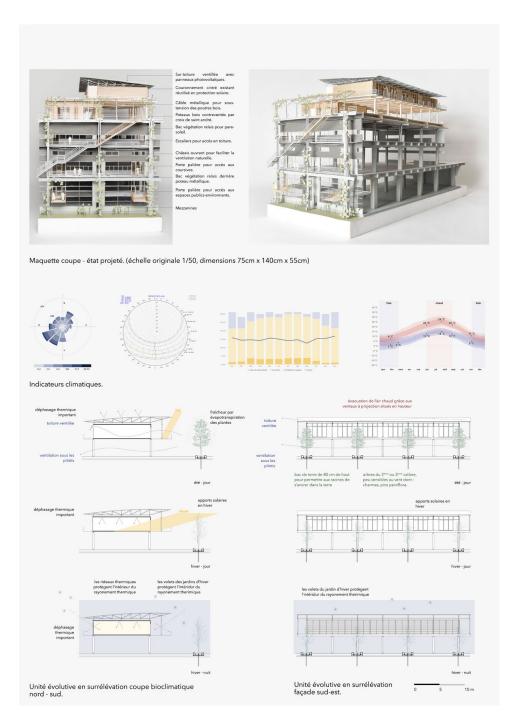






Projet «Chemetov +4 degrès» Projet «Chemetov +4 degrès» 33





Projet «Chemetov +4 degrès» Projet «Chemetov +4 degrès» Projet «Chemetov +4 degrès»

Le PréàVie

Repenser l'urbanisme par l'hétérotopie : Tactiques de réhabilitation pour pérenniser un tiers lieu 93310 Le Pré Saint-Gervais

Le PréàVie, opération d'urbanisme « transitoire » au Pré-Saint-Gervais, occupe les anciennes salaisons BUSSO. Sur 8000 m², l'association Soukmachines propose depuis 2018 des espaces de travail à faible loyer pour près de 300 artistes et artisans ainsi que des animations sociales et culturelles pour le quartier.

L'occupation devait durer 3 ans avant la destruction de ce patrimoine industriel et la construction d'un projet «urbain» avec logements et parc. Mais la mobilisation actuelle des Gervaisois bat en brèche ce projet générique.

Se pose alors la question de la pérennisation de cette occupation temporaire, par une réhabilitation des bâtiments et de leurs infrastructures, ainsi que de nouvelles interventions pour exploiter les potentialités spatiales et d'usages. C'est aussi l'occasion d'améliorer le confort d'utilisation pour les usagers et d'adapter les bâtiments aux usages et besoins futurs, notamment en termes de sobriété énergétique.

Documenté par une modélisation précise du bâti et un relevé minutieux des espaces et de leur utilisation, ce contre-projet explore comment une stratégie d'ensemble et des tactiques spatiales et habitantes peuvent prolonger l'expérience du PréàVie. L'intervention est composée d'éléments d'architecture ponctuels dont la nécessité ressort de l'analyse et de l'observation, afin d'accompagner la dynamique d'occupation du lieu pour en faire un élément urbain né d'une utopie concrétisée.

→ Auteurs Nathan Fassier → Enseignement TransitionS, M2-PFE → École École nationale supérieure d'architecture de Paris-Malaquais



Analyse et relevé du bâti









PLAI EAUX

verrière en toiture Vue depuis la toiture, notamment sur

Active do semandario. Howel 1971
Product of semandario in Howel 1972
Product of semandario in Howel 1973
Product of semandario in Howel 19







LABORATOIRE INFERIEUR
Les circulations entre les deux niveaux principaux sont vétustes et sous dimensionnées



CARTOGRAPHIE DES USAGES ET AMÉNAGEMENTS ACTUELS









COUR SUD



PLAN PALIMPSESTE DU NIVEAU PRINCIPAL DU PRÉÀVIE







LABORATOIRE INFÉRIEUR

STRATÉGIE D'INTERVENTION **ARCHITECTURALE**



I / PÉRENNISER L'OCCUPATION ACTUELLE : EXEMPLE DE REPRISE STRUCTURELLE

PRINCIPALES PATHOLOGIES OBSERVÉES ET HIÉRARCHISATION DES INTERVENTIONS NÉCESSAIRES

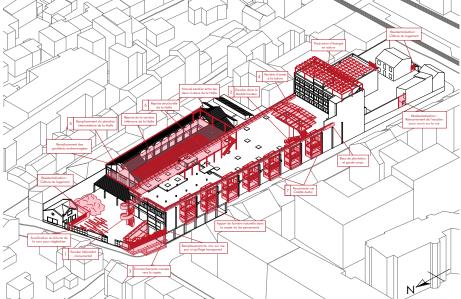
- / Reprise structurelle de la Halle : certaines poutres menacent ruine et le plancher intermédiaire doit être déposé.
- existantes · ascenseurs et ventilation
- au droit des puits de lumière





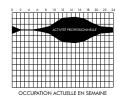


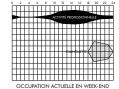


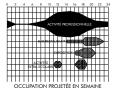


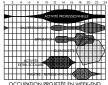
AXONOMÉTRIE DES INTERVENTIONS

II / OUVRIR LE SITE À UN PUBLIC PLUS VARIÉ





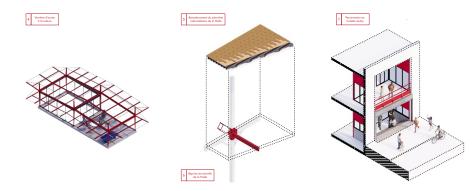






ÉLÉMENTS D'ARCHITECTURE









INSERTION ARCHITECTURALE ET APPROPRIATION HABITANTE



VUE 1 : LA FAÇADE AVEUGLE EST MAINTENANT RYTHMÉE PAR LES PERCEMENTS, QUI OFFRENT UN NOUVEAU RAPPORT À L'ESPACE PUBLIC

Depuis le percement de la rue Colette Audry en 1985 la façade est restée aveugle. Elle a été végétalisée, mais reste inhospitalière et ne reflète pas du tout l'activité créatrice qui prend place au sein du PréàVie.

L'ouverture de cette façade sur l'espace public est un enieu maieur pour ouvrir le site à un public plus varié. C'est aussi l'occasion d'éclairer naturellement le volume du

La trame structurelle existante conditionne le



dessin de la façade, où l'alternance des percement et des pans opaques met en avant l'ancien pont roulant visible depuis la rue.



La cour nord, actuellement inoccupée, deviendra le pignon sur rue du PréàVie.

L'ajout de deux escaliers, les emmarchements creusés vers la crypte et l'escalier hélicoïdal vers la toiture, feront de cette cour l'articulation entre tous les espaces à destination du public : le restaurant, l'espace de représentation, la auinquette dans la cour et sur la toiture, et la galerie d'exposition dan

Gabriel Péri qui mène directement à Paris, elle est donc mieux placée que la cour sud pour accueillir du public au PréàVie.







La Crypte, le niveau souterrain du Laboratoire Supérieur, est un espace aux dimensions généreuses et à la structure très marquée

En remettant en fonctionnement la ventilation du bâtiment et en ouvrant le fond de la Crypte vers la cour grâce aux emmarchements creusés, cet espace a le potentiel de devenir un lieu culturel très précieux pour les artiste résidents du PréàVie

Par ailleurs les percements en façade permettent d'apporter de la lumière naturelle du côté ouest du volume, pour mettre en valeur les oeuvres exposées





projet s'attache tout particulièrement à améliorer la circulation des personnes, de l'air et de la lumière au sein du PréàVie. L'ouverture de la double hauteur de l'ancienne chaudière sur le couloir d'accès principal traite toutes ces questions à la fois. La circulation de personnes est fluidifée et l'accès à la toiture est désormais possible, et l'éclairage naturel provient à la fois des nercements de la facade ouest et des verri déjà existantes en toiture.

Cet espace réunit toutes les conditions pour devenir un point de passage mais aussi de rencontre et de sociablité au PréàVie.





Proiet «Le PréàVie» Projet «Le PréàVie» 41

Barre Cassan F

Requalification d'un bâtiment universitaire en logements étudiants

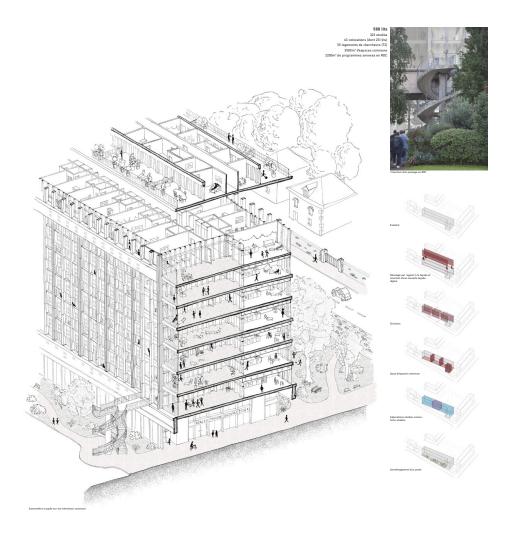
• Campus Jussieu, 75005 Paris

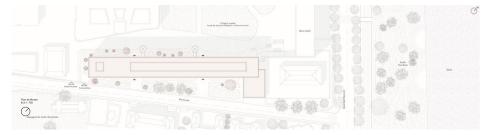
Ce bâtiment, situé rue Cuvier à Paris, a été conçu par l'architecte Urbain Cassan. Il fait face à la barre ABC du quai Saint-Bernard. Ces deux édifices incluent des salles d'enseignement, amphithéâtres, laboratoires et bureaux.

Un diagnostic urbain, historique, technique et architectural a révélé des pathologies et des opportunités de reconversion. La structure de la barre Cassan F est globalement en bon état, bien que certaines dalles soient sous-dimensionnées pour des charges lourdes.

Le bâtiment, ancien centre de cours de chimie et biologie, sera transformé en plus de 300 logements étudiants. La barre sera divisée en trois parties longitudinales, avec des pôles d'espaces communs à chaque étage, engendrant un nouveau design de façade. Des loggias, salles de travail et laverie seront ajoutées. Une seconde peau à un mètre de la façade créera des balcons et loggias pour les studios et colocations.

L'ancien bâtiment des amphithéâtres sera transformé en gymnase et salle polyvalente. L'ensemble du projet s'inscrit dans une démarche frugale, axée sur la réduction de l'empreinte carbone et l'économie de matériaux.



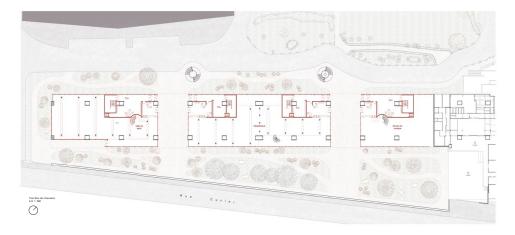


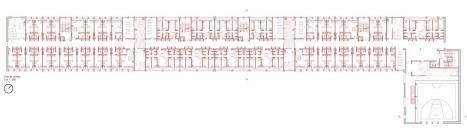
→ Auteurs Pierre Guyonvarch, Paul Buffiere

→ Enseignement Existants: Nouveaux récits, M1-S7/S8

→ École **École nationale supérieure d'architecture de Versailles**











Un lieu à soi

Transformation d'un ancien hôtel particulier parisien et entrepôts industriels en maison des femmes

• Rue Larrey, 75005 Paris

Un lieu à soi propose la transformation d'un ancien hôtel particulier parisien et entrepôts industriels en maison des femmes. Ce projet s'inscrit dans une réflexion globale sur la rareté des ressources, considérant les questions environnementales et sociales comme indissociables. En liant les problématiques de durabilité, de confort et de justice sociale, cette approche holistique inspire à une nouvelle manière d'habiter vers la possibilité d'une architecture plus respectueuse, solidaire et inclusive.

Comprenant un centre médico-social et un centre d'hébergement, le programme de ce lieu dépasse l'échelle du bâtiment et est réfléchi dans une perspective communautaire qui renforce les liens avec le guartier et la ville dans son ensemble.

Pour rendre habitable la parcelle dense du site, le parti pris architectural a été de conserver et rénover l'hôtel particulier tout en démolissant partiellement les entrepôts pour intro-duire de la lumière naturelle et de la végétation. La désimperméabilisation des sous-sols et toitures, alliée à une végétalisation généreuse, transforme le site en un havre de fraîcheur et de lumière naturelle, réduisant l'effet d'îlot de chaleur. Les arbres caducs dans les patios offrent une ombre apaisante en été et laissent passer la lumière en hiver, tout en libérant une humidité rafraîchissante. La surélévation, intégrée dans le tissu urbain, maximise les logements et préserve l'intimité du lieu. Des matériaux bio-sourcés, comme la fibre de bois, l'ouate de cellulose, et l'enduit chaux chanvre, garantissent un confort thermique, tandis que le béton et les briques recyclés trouvent une nouvelle vie dans les patios et revêtements intérieurs.

Enfin, la brique, choisie pour sa performance thermique et sa résistance au feu, est à la fois structurelle et décorative, créant une enveloppe protectrice et chaleureuse qui s'intègre parfaitement dans le contexte parisien, offrant ainsi pour les femmes un lieu à soi.

→ Auteurs **Elsa Fisbein**

→ Enseignement **Transformer les contraintes, M1-S7**

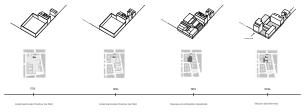
→ École École nationale supérieure d'architecture de Paris Val de Seine

UN LIEU À SOI

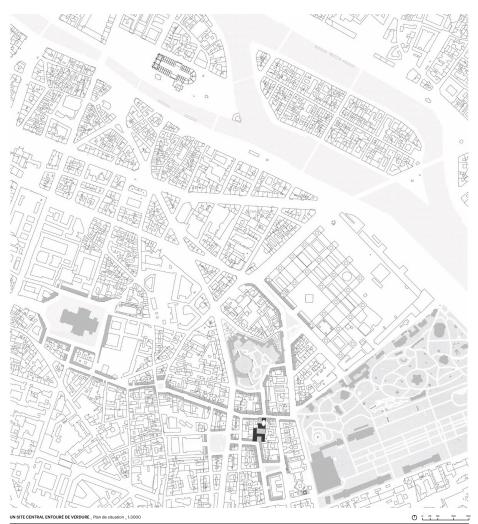
Transformation d'un hôtel particulier et entrepôts industriels en maison des femmes.

Le titre de ce projet fait féférence au livre de l'itérivaine anglaise Virginia Woolf + A roomone's own », « une chambre à soi », paru en 1929. L'écrivaine exprime comment il manquu déjà à l'époque aux femmes de quoi + vivre, du temps et une pièce à soi ». Autrement di de Tarcent, du temps et de l'ésosce.

Ce projet tenue de repontre a cet enjeu encore actien es projecte a creation o une masc des femmes au centre de Paris. Au delà d'un programme spécifique destiné à ce public, c lieu inspire à une nouvelle manière d'habiter. Dans cette ébauche de projet ou manifest il danit d'intenter le renard uses la possibilité d'une architecture que soliritaire et inclusive



UN JARDIN DISPARU AU FIL DES SIÈCLES _ Stratification historique des constructions du XVIIe au XXIe siè

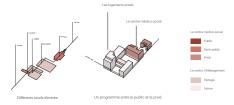


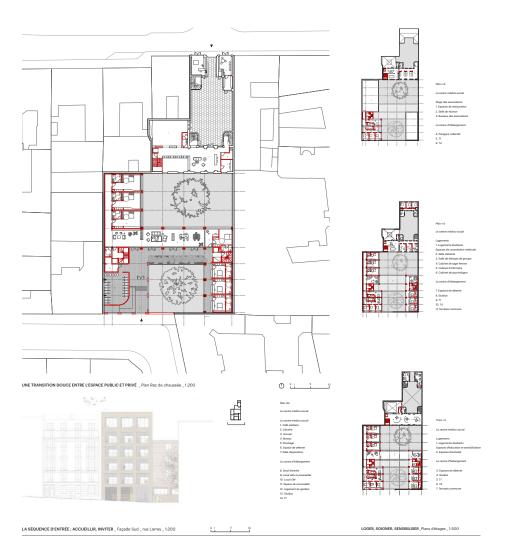
Chez-soi dans la ville

soi dépasse la simple notion de maison. Il est l'espace de la

Ainsi, l'objectif n'est pas seulement de loger mais aussi professionnellement les habitantes et autres femmes dans

«soi» renvoie aussi à la manière subjective d'habiter. Le chez- et est réfléchi dans une perspective communautaire qui renforce les liens avec le quartier et la ville dans son ensemble hébergées et les riverains. Des espaces culturels d'éducation collectifs aident à rendre visible les problématiques de violence



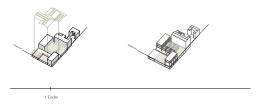


Chez-soi en communauté

à travers le rapport à soi et aux autres qu'il interdit ou qu'il sociales au sein de l'habitat peuvent jouer un rôle crucial dans la santé mentale des individus et le renforcement de lumineux s'articulant autour des généreux jardins. Meublés

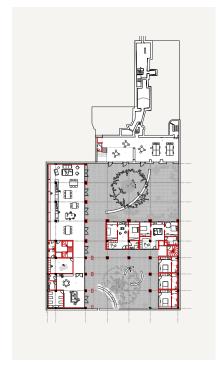
une crèche ou des salons partagés, et d'espaces entièrement privatisables, ce projet crée un équilibre entre vie privée et domestique non pas comme un élément à externaliser ou à minimiser, mais comme un élément à partager, à voir et

de vie supplémentaire, ainsi qu'un espace de jeux pour les



LE VOLUME, UN ÉQUILIBRE DE PLEINS ET DE VIDES

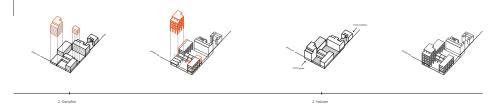
Étapes de transformations de la parcelle existante_Volumes et structure

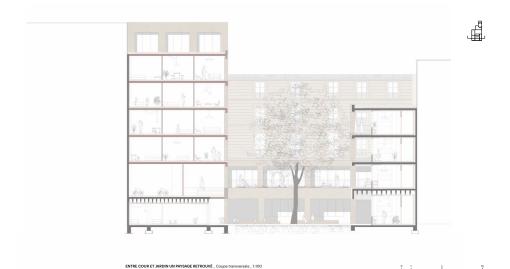


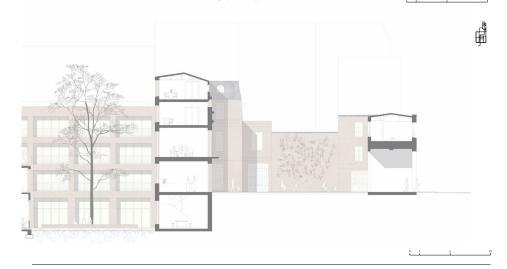


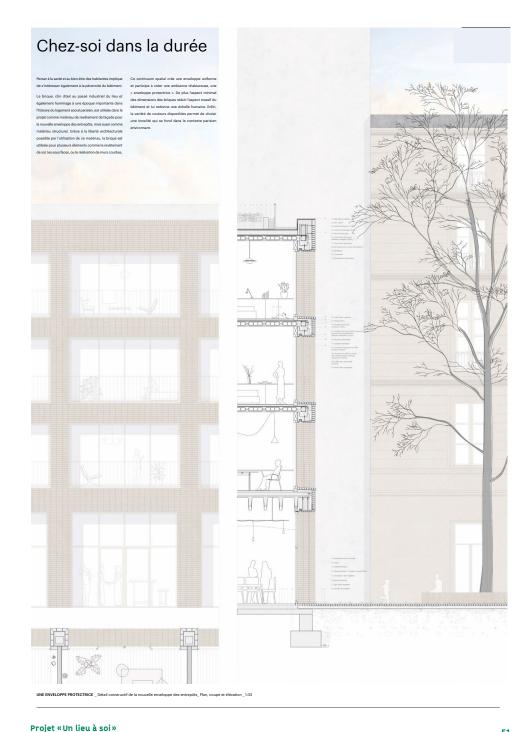
ENTRE COUR ET JARDIN, UN PAYSAGE RETROUVÉ _ Coupe longitudinale _ 1:100

Proiet «Un lieu à soi» Proiet «Un lieu à soi»









Projet «Un lieu à soi»

Adapter l'ordinaire

Réhabilitation d'immeubles collectifs

93230 Romainuille

Le projet concerne la réhabilitation d'une résidence privée des années 60 située à Romainville, en bordure des communes de Pantin et Bobignu. Cette zone, anciennement constituée de friches industrielles, est en pleine transformation avec l'apparition progressive de nouvelles opérations comprenant des logements, des bureaux et des services : trois zones d'aménagement concerté (ZAC) sont en cours de construction à proximité du site. Il est également bordé par un tissu pavillonnaire mais n'appartient pleinement ni au zonage des ZAC, ni au quartier pavillonnaire. Cette situation soulève des défis concernant l'adaptation et la préservation du bâti existant.

Caractéristique du logement collectif fonctionnaliste de l'époque, le site ne dispose pas d'ascenseurs ni d'espaces extérieurs privatifs. Malgré des sols largement imperméabilisés, la proximité avec des paysages agréables et des transports en commun en fait un lieu de vie apprécié. Ces conditions actuelles soulignent la nécessité d'une intervention pour moderniser et rendre les logements plus attractifs.

Pour y répondre, le projet aborde deux problématiques : améliorer la qualité de vie des habitants et adapter les logements aux enjeux climatiques. Ainsi, un hall commun accessible de plain-pied depuis la rue est créé, et des ascenseurs sont installés dans tous les édifices. De plus, un jardin de pluje est mis en place, réduisant l'imperméabilisation des sols et apportant de la fraîcheur en été.

Afin de compenser l'absence d'espaces extérieurs privatifs, des balcons en structure poteaux-poutres bois sont ajoutés, prolongeant les espaces de vie et fournissant une protection solaire sur la facade sud.

Pour financer ces modifications, le projet propose de densifier le site. La surélévation des bâtiments avec des structures en bois et paille, l'ajout de maisons en bande à patio sur un parking semienterré, ainsi qu'une extension latérale sur pignon permettent de diversifier l'offre de logements.

Mathis Dudieuzère, Catalina D'alessio → Auteurs

→ Enseignement Un quartier en réhabilitation : Pantin. Romainville. Bobignu. M2-S9

→ École École nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette

ADAPTER L'ORDINAIRE

Réhabilitation d'immeubles collectifs à Romainville









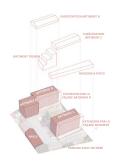








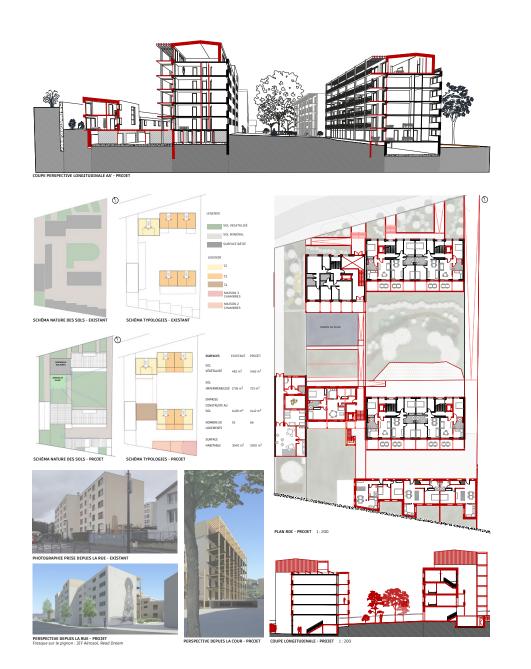


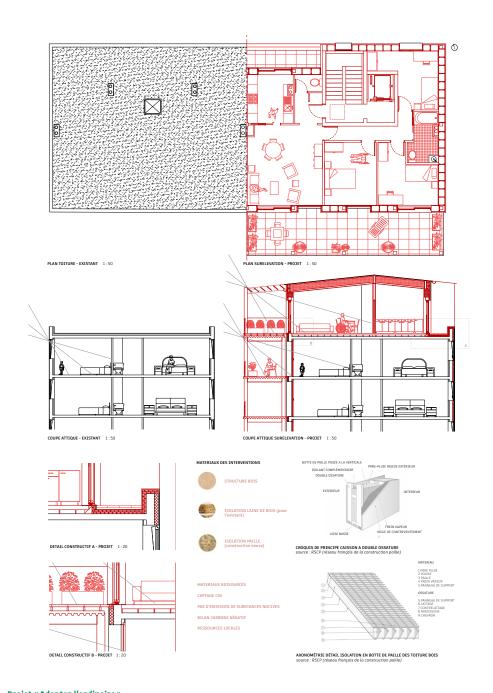


XONOMETRIE ECLATEE - PROJET









Projet «Adapter l'ordinaire» Projet «Adapter l'ordinaire» 55

Projet de rénovation du Domaine Fermier

♥ 91490 Oncy-sur-École

Notre projet prend place sur le domaine fermier du dernier producteur traditionnel de menthe à Oncy-sur-École, récemment retraité et vendant son terrain avec de nombreux bâtiments anciens. Leur rénovation en lycée agricole valoriserait le centre-bourg d'Oncy-sur-École, actuellement affecté par l'étalement pavillonnaire. Notre ambition est de préserver les qualités patrimoniales des bâtiments tout en intégrant des dispositifs bioclimatiques discrets mais efficaces, masqués sous le sol et les toitures.

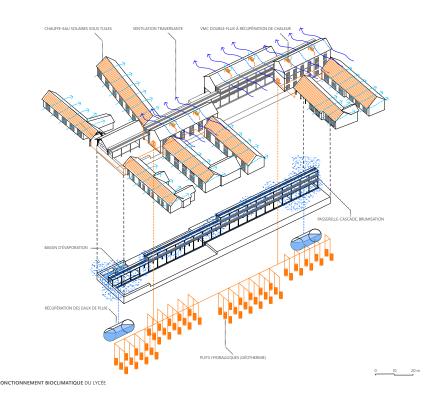
Nous envisageons de libérer de l'espace près des parvis de la mairie et de la bibliothèque pour créer une place assez grande afin d'accueillir les marchés hebdomadaires et tisser de nouveaux liens sociaux. Pour dynamiser l'économie locale, nous proposons aussi d'installer un commerce de proximité, ainsi qu'un restaurateur qui pourrait utiliser la nouvelle place comme terrasse pour ses clients. Les bâtiments du futur lycée présentent des qualités bioclimatiques grâce à leur orientation, leur matérialité et leur disposition. Leur rénovation permettrait de préserver ce patrimoine architectural, et de le vivifier en créant un lieu d'apprentissage tourné vers les défis agricoles et écologiques actuels.

Les murs massifs des longères seront enduits avec de la chaux-chanvre par l'intérieur pour préserver l'aspect des murs en pierre traditionnels qui caractérisent le centre-bourg. Nous proposons des toitures solaires astucieuses, qui absorbent la chaleur solaire en sous-face des tuiles (type Thermoslate®), pour maintenir l'aspect traditionnel des toitures. Les structures bois et pierre des deux séchoirs à menthe seront conservées et isolées en chaux-chanvre. Un troisième bâtiment sera créé pour les cuisines, le réfectoire et le CDI. Ces bâtiments seront reliés par une passerelle extérieure, servant de dispositif bioclimatique en offrant de l'ombre et intégrant des brumisateurs pour créer une façade fraîche. Cela favorise la ventilation naturelle grâce à une différence de températures entre les deux façades des bâtiments traversants. Enfin, des capteurs géothermiques en spirales seront installés autour des bâtiments d'enseignement, captant la chaleur du sol en hiver et sa fraîcheur en été pour la redistribuer dans tout le lycée via des radiateurs.

→ Auteurs **Denys Mulyak, Aurélien Sanz**

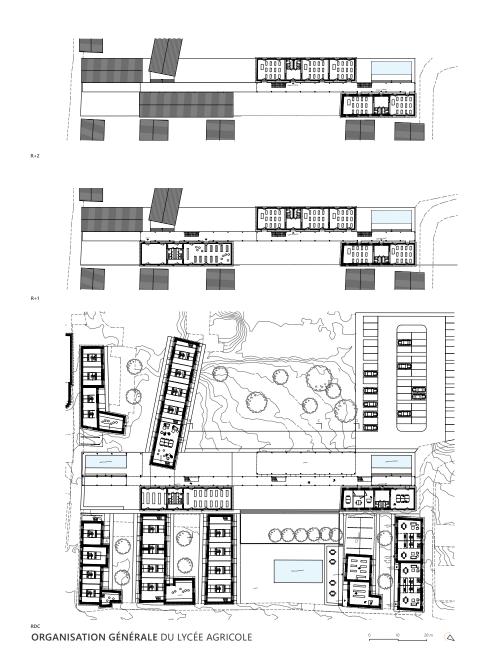
ightarrow Enseignement Une exploitation liée à la fertilité du sol, M2-PFE

→ École École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville

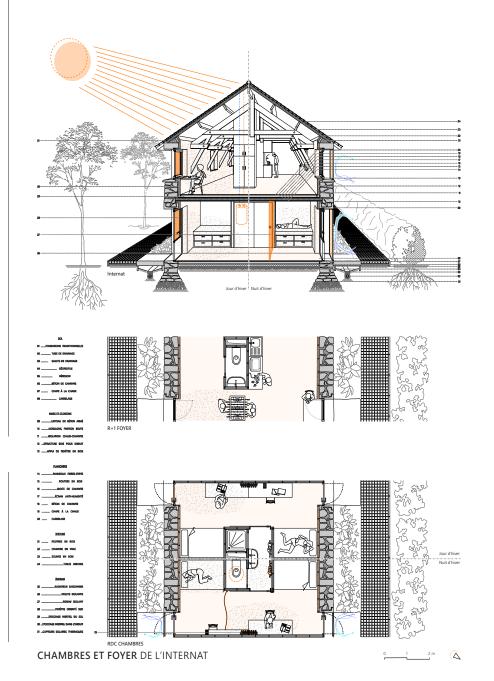


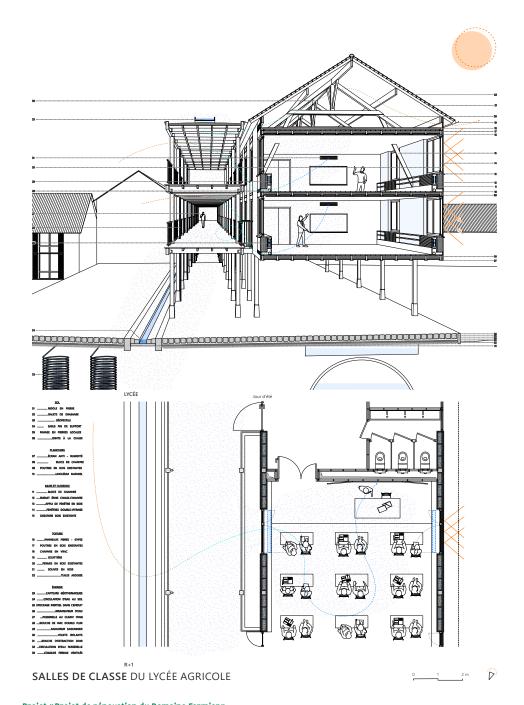


PRÉSENTATION DU LYCÉE AGRICOLE









Le Grand Pari(s) sportif

Restructuration et extension du site universitaire **♀** 92120 Montrouge

L'implantation de l'UFR (Unité de Formation et de Recherche) STAPS (sports) à la place de l'UFR d'odontologie sur le campus de Montrouge est l'opportunité d'intervenir sur ce complexe brutaliste des années 60. Un site partagé entre l'université et l'ENS (École Normale Supérieure). Le site est composé de trois entités architecturales maieures : l'externat (bâtiment principal de l'université), la nappe (son prolongement horizontal sur un niveau), et les tours de logements.

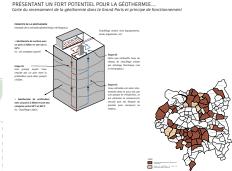
Plusieurs enieux ont animé ce proiet : permettre de clarifi er l'occupation des espaces par les différents acteurs (notamment en vue du transfert d'université), adapter le bâti existant au nouveau programme sportif et aux enjeux environnementaux actuels, et regualifi er les abords du site pour améliorer son rapport à la ville. La réorganisation programmatique de la nappe permet de faire cohabiter plusieurs entités au cœur du projet. L'ajout d'un centre sportif indépendant, pensé comme un médiateur, répond au besoin d'équipement sportif de STAPS. La structure de la nappe n'est pas adaptée aux dimensions exigées par la pratique de certains sports. Les extensions, en structure bois, permettent une réorganisation de la circulation, l'ajout de nouveaux accès et dispositifs bioclimatiques (puits canadiens, mur trombe, sur-toiture...).

En parallèle, les tours de logements de l'ENS, vieillissantes, ont été entièrement repensées. Composés de voiles béton, les plateaux de studios ont été restructurés pour proposer des appartements doublement orientés. Plusieurs scénarios d'isolation ont été pensés afin de proposer une solution hybride (intérieure et extérieure) afi n d'éviter la perte d'espace dans les chambres. La surélévation en bois, entre continuité et réinterprétation, permet d'augmenter le nombre de logements.

Les toitures, inexploitées, ont été un territoire de projet. Ouvertes à tous, elles sont un espace de rencontre entre la ville et les différents usagers du site.

→ Auteurs Justine Brausch, Lisa Pahun → Enseignement Friches urbaines, ressources pour la ville durable, M2-PFE → École École nationale supérieure d'architecture de Paris Val de Seine





NECESSITANT APRÈS ANALYSE LINE INTERVENTION D'ENSEMBLE

UN EDIFICE EMBLEMATIQUE DU BRUTALISME



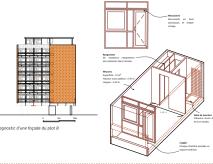




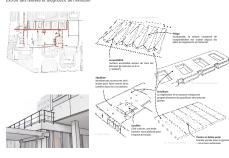




Extrait des relevés et dinanastic de l'existan





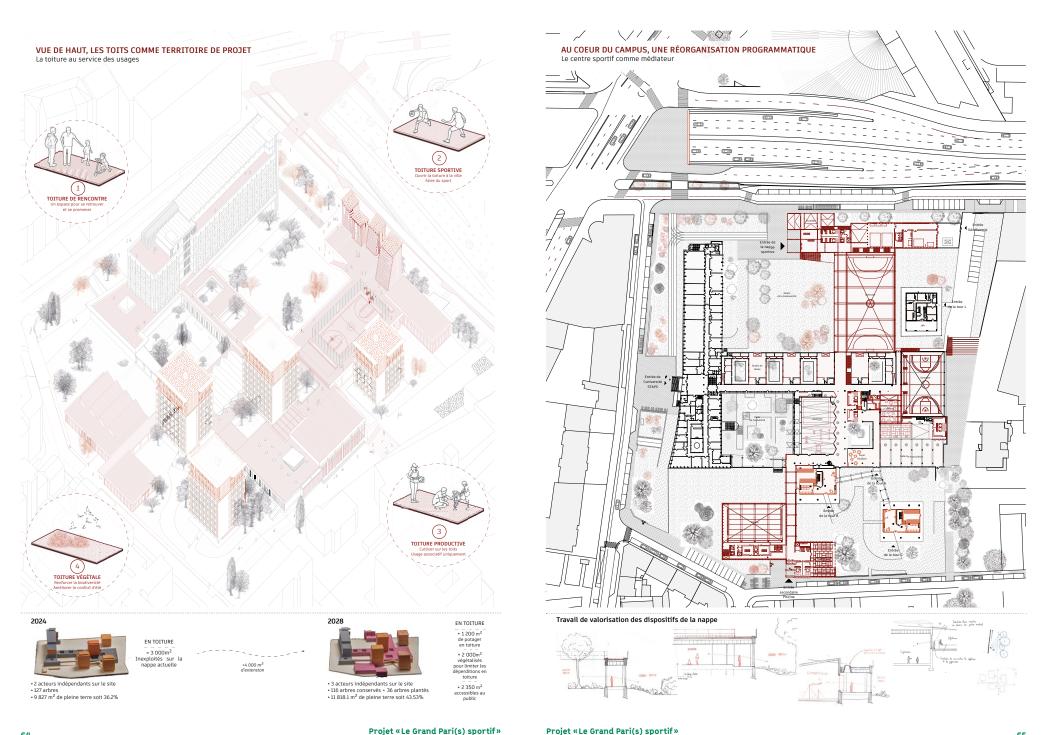






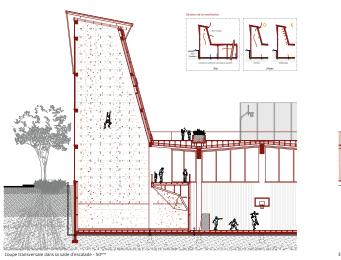




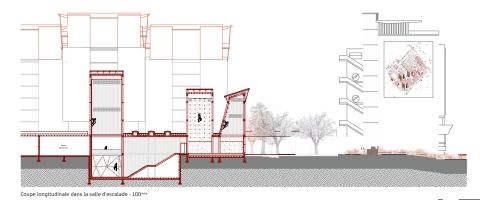


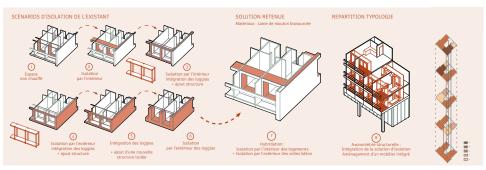


OUVRIR LA VOIE, l'escalade comme entrée de site

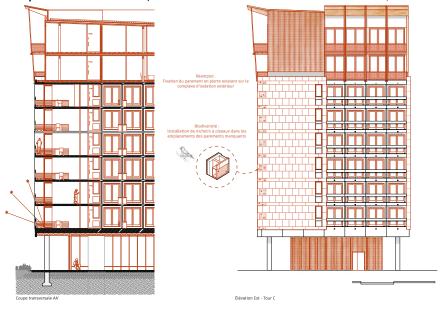


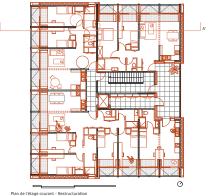


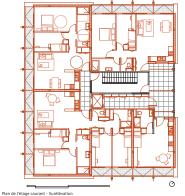




Entreprendre une mutation, le défi de la transformation des tours de logements







Projet «Le Grand Pari(s) sportif»

Projet «Le Grand Pari(s) sportif»

Vers de nouvelles perceptions des ressources

Réappropriation d'un paysage culturel et d'une culture locale

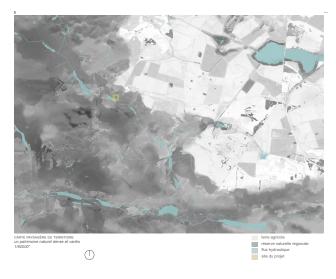
♥Entre plateau de Saclay et vallée de Chevreuse

Le projet concerne la réhabilitation de l'ensemble du domaine d'Ors, situé entre deux réalités ambivalentes : le plateau de Saclay en mutation et l'historique vallée de Chevreuse. Afin de trouver de nouvelles formes d'interactions transcalaires, de participer à une prise de conscience collective du patrimoine multidisciplinaire, et de concevoir un modèle d'autonomie pour rendre ce site viable, le démarche de projet consistait tout d'abord à répondre à 3 contraintes techniques, afin d'en générer la forme architecturale :

- 1) Le programme, par l'ajout de diverses activités sensibilisatrices et initiatiques et une filature de laine de mouton pertinente, reparti en trois secteurs : accueil, recueillement et activité.
- 2) Un aménagement hydraulique paysager, optimisant une autonomie en eau et dessinant le fil conducteur d'une promenade paysagère.
- 3) Une mise en œuvre située par la mise en œuvre du « mur biodiversitaire » et du toit de chaume, dont l'épaisseur devient une synapse entre l'intérieur et l'extérieur ; le choix des matériaux étant guidé par la présence in-situ favorisant ceux recyclés. Ce socle commun génère alors l'architecture du projet, constituée par une grammaire commune en 3 points :
- → L'extension (qui renforce les tensions entre édifices) de l'existant réhabilité et isolé en laine de mouton.
- → Les proportions de l'existant reprises et la structure réinterprétée mettant en scène les techniques traditionnelles et reflétant le contexte «naturel» du site : réserve naturelle, étang et zone humide.
- → La relation aux éléments extérieurs, exprimée par des dispositifs spécifiques afin de récupérer l'eau de pluie, par les circulations linéaires de plain pied avec l'extérieur pour « ouvrir » le site, et par des ouvertures en façade adaptées en fonction des usages. Tout ceci a été pensé de manière transcalaire et multidisciplinaire, dans l'optique de réhabiliter l'Ensemble du domaine (paysages et bâtis) et d'enrichir cette promenade paysagère sensibilisatrice.

→ Auteurs Rym Khazal Ahmad → Enseignement Transformer l'existant, M2-S9 → École École nationale supérieure d'architecture de Paris Val de Seine

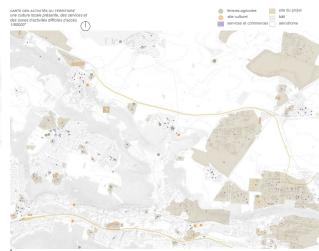




Vers une nouvelle perception des ressources disponibles et des techniques traditionnelles

Recherche d'un équilibre pour un territoire en mutation





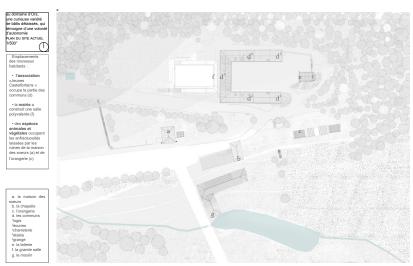


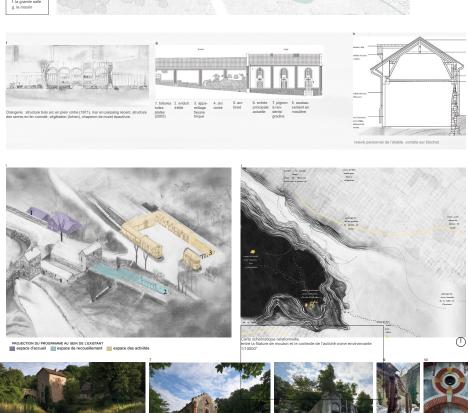


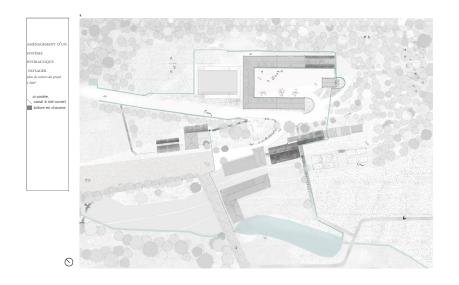


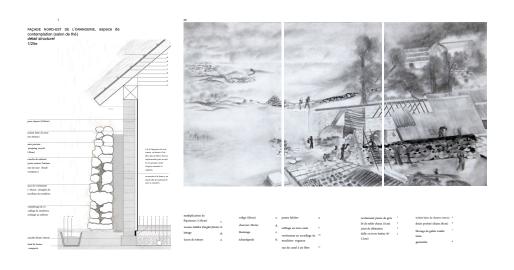




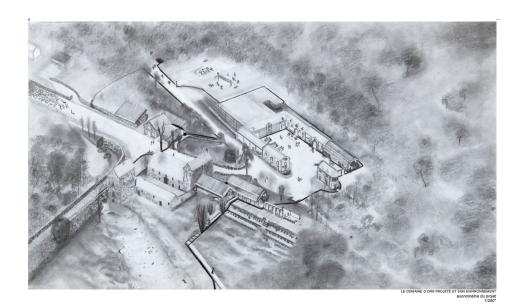


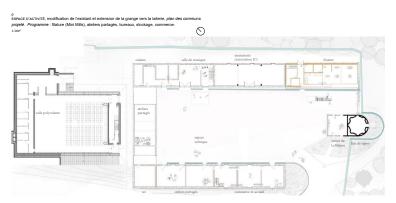


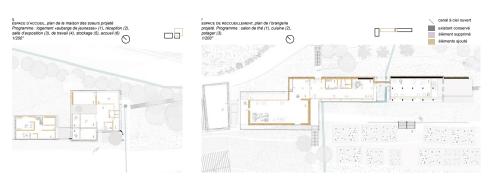






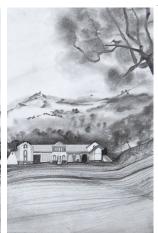












ci-confre, Perspective Depuis « l'escalier de l'eau » vers la maison des soeurs, le nouvel espace d'accueil









Le Mille-lieux

Réhabiliter l'ancien centre logistique des Galeries Lafayette

93450 L'Île-Saint-Denis

Le projet MILLE-LIEUX vise à redonner vie à la vaste friche industrielle de l'ancien centre logistique des Galeries Lafayette. Érigé en 1959 sur l'Île-Saint-Denis, cet édifice représente aujourd'hui une grande fracture urbaine et une zone grise dans le paysage. Cependant, il demeure l'un des derniers témoins du patrimoine industriel du site. La réhabilitation de cette friche ne vise pas uniquement à préserver cette mémoire, mais aussi à valoriser un bâtiment doté de qualités spatiales exceptionnelles, qui ne pourrait être reconstruit dans le contexte économique actuel.

Le centre logistique se distingue par deux typologies principales : la barre et la nappe, chacune composée de motifs distincts, à savoir la trame courante et la voûte. Ces motifs constituent le point de départ du projet, avec une recherche approfondie et un travail méticuleux permettant de réimaginer leurs caractéristiques pour recréer et enrichir ces deux tupologies.

Le projet se distingue par un intérêt marqué pour le réemploi, particulièrement pertinent dans un secteur en pleine mutation. Le programme proposé comprend ainsi un centre de réemploi intégré à une école spécialisée dans les métiers de l'artisanat. Cet intérêt pour le réemploi ne se limite pas au programme, mais s'étend également à la construction de l'édifice, qui prévoit de réutiliser divers éléments provenant des déconstructions in-situ.

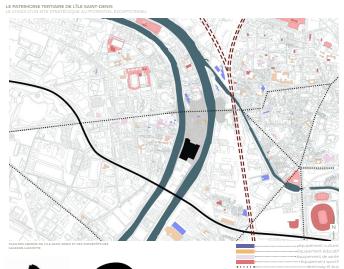
Enfin, le projet se définit avant tout comme un grand parc urbain, ouvert au public et offrant des parcours variés, allant de chemins intimes entre les programmes à des promenades dans les hauteurs de la nappe. Ce parc reperméabilise le site et, surtout, reconnecte l'île et ses territoires.

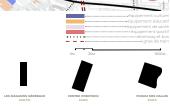
Ce projet manifeste défend un changement de paradigme nécessaire pour proposer de faire avec le «déjà-là» et repenser l'acte de construire à partir des gisements pré-existants.

Joffrey Bourassin, Matthias Guillois → Auteurs → Enseignement (Re)constitution des tissus : le soin/care au sein d'un milieu, M2-PFE

→ École École nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette

HABITER LE PATRIMOINE LOGISTIQUE DES ANCIENS ENTREPÔTS LAFAYETTE ÉTAT DE L'ART DE L'EXISTANT

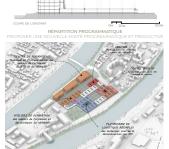














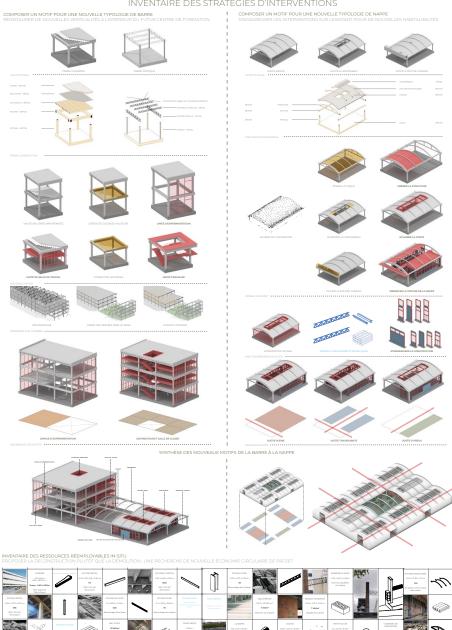






HABITER LE PATRIMOINE LOGISTIQUE DES ANCIENS ENTREPÔTS LAFAYETTE

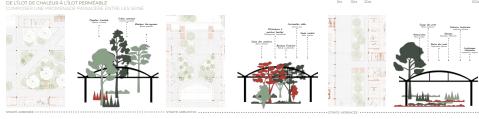
INVENTAIRE DES STRATÉGIES D'INTERVENTIONS



HABITER LE PATRIMOINE LOGISTIQUE DES ANCIENS ENTREPÔTS LAFAYETTE

L'EXPÉRIENCE DE MILLE-LIEUX SOUS UN PARAPLUIE DE BÉTON













HABITER LE PATRIMOINE LOGISTIQUE DES ANCIENS ENTREPÔTS LAFAYETTE

L'EXPÉRIENCE DE MILLE-LIEUX SOUS UN PARAPLUIE DE BÉTON

PROPOSER UNE PROMENADE HAUTE ENTRE CIEL ET NAPPE







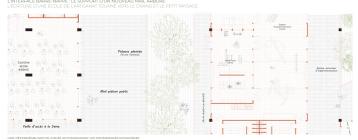


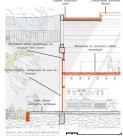
HABITER LE PATRIMOINE LOGISTIQUE DES ANCIENS ENTREPÔTS LAFAYETTE UN ARTISAN DANS LA VILLE

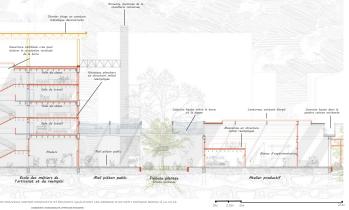


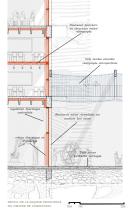




















Membres du jury

Pour l'édition 2024 du concours «Ré-inventer l'existant», organisé à l'attention des étudiants des écoles d'architecture franciliennes

Au titre des directions organisatrices

Madame Dominique Berthon,

cheffe du service connaissance et développement durable à la DRIEAT

Madame Katya Samardzic,

conseillère pour l'architecture à la DRAC

Au titre des institutions publiques

Madame Brigitte Berceron,

trésorière du Conseil régional de l'ordre des architectes

Monsieur Gautier Bicheron,

directeur du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Val d'Oise

Madame Emmanuelle Durandau.

directrice territoriale Île-de-France au Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement

Madame Véronique Pappe,

directrice d'Ekopolis

Monsieur Vincent Pavard.

adjoint à la directrice de l'expertise et des politiques publiques à l'Agence nationale d'amélioration de l'habitat

Madame Emmanuelle Roux,

architecte à l'Atelier parisien d'urbanisme

Au titre des structures d'enseignement et de recherche

Monsieur Martin Bortzmeyer,

responsable de la mission Enseignement aux enjeux environnementaux au ministère de la Transition écologique

Monsieur Yvan Delemontey,

architecte et historien de l^{*}architecture à l'Office du patrimoine et des sites du canton de Genève

Monsieur Edouard Steichen,

président de l'Association nationale des étudiants en architecture et en paysage, UNEAP

Au titre des milieux professionnels concernés

Monsieur Philippe Alluin,

architecte et ingénieur, expert en rénovation énergétique,

Monsieur Xavier Bernard,

délégué régional de l'Agence pour la qualité de la construction,

Madame Karine Bidart.

directrice générale de l'Agence parisienne du climat,

Monsieur Thomas Bourdon.

architecte-urbaniste associé de l'agence Croixmarie Bourdon architectes, lauréat du palmarès Réhab XX.

Monsieur Guillaume Bouthillon,

membre de la Fédération Française du Bâtiment,

Au titre des utilisateurs et de la maîtrise d'ouvrage

Madame Sabine Baillarguet,

directrice de l'aménagement à la Métropole du Grand Paris

Madame Pauline Chicoisne,

cheffe de projet innovation durable à Action Logement

Madame Emilie Marre.

directrice de la maîtrise d'ouvrage de Seine-Saint-Denis Habitat

Monsieur Aurélien Perrot,

référent culture et patrimoine de l'Association des maires d'Île-de-France



Partenaires

Agence Parisienne du Climat (APC)



Acteur opérationnel du territoire, l'Agence Parisienne du Climat accompagne la mise en œuvre des Plans Climat de la Ville de Paris et de la Métropole du Grand Paris. Elle mène de nombreuses actions en lien avec les enjeux environnementaux de la ville dense, du bâti et de l'énergie, tant en matière d'atténuation que d'adaptation au changement climatique. Son dispositif CoachCopro lui permet d'être l'experte de la rénovation énergétique en copropriétés.

ANAH



Établissement public administratif créé en 1971 et placé sous la tutelle conjointe des ministres en charge du logement, de l'énergie, du budget et de l'économie, l'Anah a pour missionla promotion de la qualité de l'habitat privé existantet l'amélioration du parc de logements privés existants, dansune perspective de lutte contre les fractures sociales et territoriales. Les cibles de ses interventions ont évolué avec l'état du parc de logement et les besoins des ménages. L'agence œuvre ainsi financièrement, au service des habitants, pour la transition énergétique et contre le mal logement.

CAUE d'île-de-France



Les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement sont des organismes départementaux, créés par la loi sur l'architecture de 1977. Ils ont pour vocation la promotion de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale, et assurent leurs missions en déployant des compétences aussi bien techniques que culturelles.

Afin de mener des projets à l'échelle régionale, les huit CAUE franciliens ont fondé en 2000 l'Union régionale : les CAUE d'Île-de-France. Elle coordonne et valorise le réseau territorial de compétences et de partenariats développés par chacun des CAUE.

CEREMA Île-de-France



Le Cerema est un établissement public relevant du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires. Il est présent partout en métropole et dans les Outre-mer grâce à ses 27 implantations et ses 2500 agents.

Le Cerema accompagne l'État et les collectivités territoriales pour la transition écologique, l'adaptation au changement climatique et la cohésion des territoires par l'élaboration coopérative, le déploiement et l'évaluation de politiques publiques d'aménagement et de transport. Il agit dans 6 domaines d'activités : Expertise & ingénierie territoriale, Bâtiment, Mobilités, Infrastructures de transport, Environnement & Risques, Mer & Littoral.

CROAIF



L'Ordre des architectes est un organisme de droit privé en charge de missions de service public conférées par la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977. Il garantit à la société le respect de l'intérêt public de l'architecture.

Placé sous la tutelle du ministère de la Culture, il se compose d'un Conseil national et de dix-sept Conseils régionaux, décentralisés, qui, en autonomie, assurent ces missions, répondent aux demandes du public et des architectes au niveau régional. Le Conseil national coordonne l'action des Conseils régionaux et veille à leur information.

EKOPOLIS



L'association Ekopolis a pour but d'accélérer la mise en œuvre de pratiques durables dans les champs du bâtiment et de l'aménagement, par l'information et la mobilisation des professionnels franciliens. Elle poursuit cette mission à travers guatre grandes actions:

- → Animer un réseau de professionnels engagés.
- → Informer les professionnels en partageant du contenu qualifié sur son centre de ressources en ligne www.ekopolis.fr
- → Former à la construction et à la réhabilitation durables à travers un centre de formation agréé Qualiopi.
- → Accompagnerdes opérations de construction et réhabilitation, à l'échelle du bâtiment et de l'aménagement, avec les démarches Bâtiments durables franciliens (BDF) et Quartiers durables franciliens (QDF).

Écoles participantes

École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville

école nationale supérieure d'architecture de **paris-belleville**

L'enseignement de l'Ensa-PB est fondé sur la culture du projet architectural, ouverte aux domaines de l'urbanisme, de la construction, du paysage et du patrimoine. L'École cherche à faire reconnaître et à défendre la dimension culturelle, symbolique, pratique et politique de l'architecture. Elle met particulièrement l'accent sur la responsabilité sociale de l'architecte et a développé la formation à la construction. La vocation de l'établissement est de former des professionnels du cadre bâti en répondant à la nécessaire diversification des métiers de l'architecture et à la prise en considération croissante des exigences environnementales.

École nationale supérieure d'architecture de Paris-Est

École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est

L'École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est, de l'établissement. Créée en 1998, est l'une des vingt Écoles nationales supérieures d'architecture françaises. Son projet pédagogique se fonde sur une conception de l'architecture engagée dans la transformation de la ville et des territoires. Établissement public administratif d'enseignement supérieur, l'Ensa de Paris-Est est placée sous la tutelle du ministère de la Culture. L'École est, depuis le premier janvier 2020, un établissement-composante de l'Université Gustave Eiffel. Elle forme des étudiants et des apprentis de 1^{er} et 2^e cycles jusqu'au diplôme d'État d'architecte, des candidats à l'Habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre, des docteurs ainsi que des étudiants dans deux formations de spécialisation : le DSA d'architecte-urbaniste (Diplôme de spécialisation et d'approfondissement « architecture et projet urbain ») et le DPEA Architecture Post-Carbone (diplôme propre aux écoles d'architecture).

École nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette



HESAM UNIVERSITÉ

L'ENSAPLV forme des acteurs susceptibles d'intervenir dans tous les champs professionnels conduisant à la production de l'architecture, de la ville et de l'espace. L'enseignement dispensé se distingue par son ouverture particulière aux sciences humaines et aux arts plastiques et visuels. Depuis son origine, l'école développe de nombreux partenariats internationaux offrant aux étudiants et aux enseignants des séjours académiques mais également des workshops à l'étranger. Plus de 120 enseignants-chercheurs rattachés à six équipes de recherche composent le riche potentiel de la recherche de l'établissement.

École nationale supérieure d'architecture de Paris-Malaquais



L'École nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais partage le site historique de l'enseignement de l'architecture en France avec les Beaux-Arts de Paris. Elle accueille 1000 étudiants accompagnés par une équipe de près de 300 enseignants. Elle est caractérisée par la place importante accordée à la recherche (3 laboratoires), qui irrigue la formation dès la licence. Membre partenaire de l'université PSL (Paris Sciences & Lettres), Malaquais permet à ses étudiants de bénéficier d'enseignements croisés et de doubles cursus mis en place avec d'autres établissements. L'ouverture internationale est également une des forces de l'école.

École nationale supérieure d'architecture de Paris-Val de Seine



L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Val de Seine sous co-tutelle des ministères de la Culture et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche est associée à l'Université Paris Cité. Située à Paris (13°), elle accueille près de 2 000 étudiants. Résolument tournée vers le numérique et l'écologie, elle propose une formation pluridisciplinaire dispensée par 250 enseignants et chercheurs. L'établissement accueille deux unités de recherche. L'ENSA Paris-Val de Seine est engagée dans des partenariats avec de nombreux acteurs du secteur de l'architecture, tant au niveau national qu'international.

École nationale supérieure d'architecture de Versailles

École nationale supérieure d'architecture

L'École nationale supérieure d'architecture de Versailles se situe à la frontière entre l'urbain et le rural. La culture de projet est au cœur de son enseignement, dont les grands enjeux sont la transition écologique des milieux habités, la révolution numérique et la relation entre le vivant et l'architecture. Elle accueille étudiants et doctorants dans trois cours interconnectés déterminants dans ses pédagogies innovantes. Elle tend vers un modèle plus universitaire associant la formation et la recherche. La mobilité internationale des étudiants, l'encadrement des parcours individuels et l'engagement associatif sont promus. L'établissement fait partie des 20 écoles nationales supérieures d'architecture.

École spéciale d'architecture

L'ESA, l'École de la transversalité, est une école libre, internationale et ouverte aux évolutions du monde contemporain. Association d'enseignement supérieur et de recherche fondée en 1865, reconnue d'utilité publique depuis 1870 et par l'État en 1934, l'École Spéciale est membre de la Conférence des Grandes Écoles depuis 2010. Située dans le quartier du Montparnasse, elle partage ses locaux avec l'École Camondo. 700 étudiants, dont une forte proportion d'étudiants étrangers, sont accueillis dans sa structure à taille humaine. Elle forme 120 diplômés de Grade 2 par an.

Enseignements

École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Belleville

Transformations, mutations, hybridations de l'habitat existant

Cet enseignement porte sur les interventions dans l'habitat existant. Au cours du XXº siècle, ce patrimoine commun, qui doit être connu pour être adapté aux enjeux contemporains, a constitué un laboratoire d'expérimentations architecturales et urbaines. L'attention est portée sur la région parisienne, territoire composé d'une multiplicité de typologies d'habitat, de la cité-jardin aux grands ensembles. Les outils spécifiques à l'évolution de l'habitat, ordinaire ou œuvre architecturale majeure, sont étudiés. À partir de l'observation de cellules d'habitat, de leur distribution, de leurs dimensions, des seuils entre l'immeuble et l'espace extérieur, nous questionnons la «greffe» contemporaine dans ses aspects de réorganisation (y compris thermique) du logement et sa faisabilité constructive.

→ Enseignement de L3 dirigé par Vanessa Fernandez

Pour une seconde vie des cités-jardins et de l'habitat populaire

Face à l'urgence climatique, l'objectif est d'adapter l'existant et d'apprendre collectivement à le transformer. Nous travaillons sur la réhabilitation de cités-jardins, conçues comme des ensembles urbains, dans l'entre-deux-guerres. Ce patrimoine en danger, témoin d'une politique proactive de logement social, doit être rénové pour répondre aux besoins de ses habitants, tout en respectant leur valeur architecturale, paysagère et culturelle. La rénovation doit à la fois intégrer l'identité sociale, urbaine et paysagère du bâti, les usages actuels et les exigences environnementales. L'objectif étant de concilier confort, performance énergétique et respect du patrimoine, tout en impliquant les habitants au processus.

→ Enseignement de M1 dirigé par Vanessa Fernandez et Valérie Foucher-Dufoix

Une exploitation liée à la fertilité du sol / Les questions de fertilité au cœur de l'aménagement

Cet enseignement propose une réflexion à forte valeur éthique, fondée sur les perspectives de l'écologie et du patrimoine. Il acte que la crise majeure que nous traversons a accentué la conscience de l'urgence climatique, de l'épuisement des ressources, et plus globalement de la fin annoncée d'un système extractiviste non soutenable. La volonté de travailler sur des sujets fondateurs d'un « monde d'après » est donc le ferment de cet enseignement. L'équipe d'enseignants est plurielle, elle s'appuie sur une diversité de points de vue, de compétences et d'engagements pour nourrir les dialogues créatifs avec l'étudiant. À partir de territoires fertiles existants, l'étudiant propose un programme de transformation entre respect du patrimoine local et transition écologique selon 4 axes suivants : économie des ressources, décarbonation par usage de matériaux géo et biosourcés, énergies renouvelables et santé du vivant.

→ Enseignement de M2 - PFE dirigé par Philippe Villien, Dominique Hernandez, Jean Paul Midant, Alain Dervieux

École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Est

Les paysages du stock

Les modalités d'approvisionnement dépendent de la performance des flux et définissent une organisation du monde où tout doit être disponible dans des délais minimes. Ces bouleversements du monde appellent à explorer les vertus du stock. L'objectif est de savoir comment l'architecture peut prendre à sa charge une partie de cette résilience. Les enjeux sociaux et environnementaux sont envisagés à travers l'étude des aspects bioclimatiques liés aux contraintes de stockage et une réflexion sur la (re)configuration des paysages. Cette recherche théorique, analytique et historique croise une investigation par le projet. Il s'agit d'explorer, à partir de la conception d'édifices transformés en lieux de stockage, la capacité de la Ville Nouvelle de Cergy-Pontoise à devenir un territoire qui prépare l'avenir.

→ Enseignement M1 dirigé par Anne Klepal, Paul Landauer, Frédérique Mocquet

Transformation

La filière de master se positionne comme un laboratoire de recherche autour des questions liées à la transformation. Partant de l'hypothèse que la transition énergétique et environnementale va nous amener de plus en plus à construire avec l'existant, à recycler ou réemployer le déjà-là, l'objectif de cet enseignement est double : explorer et alimenter la connaissance des constructions et des territoires abandonnés, abîmés et pollués dont nous héritons et identifier les « jurisprudences » susceptibles de nourrir une approche sur les matériaux, les méthodes de construction et l'occupation des territoires lorsque l'architecture doit s'insérer dans une situation déjà construite.

→ Enseignement de M2 - PFE dirigé par Paul Landauer, Luc Baboulet et Anne Klepal

École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-La Villette

Architecture, réhabilitation, transformation

Cette unité de projet vise à renforcer la compétence des étudiants en les confrontant à la réalité des contextes culturels, économiques et fonciers. Ils sont amenés à mobiliser leurs connaissances techniques et à approfondir la relation entre architecture et exigences constructives. L'objectif: développer des projets, tenant compte de la matérialisation, en choisissant les matériaux et en concevant les détails. Les étudiants travaillent à partir sur la base d'un bâtiment existant afin d'envisager des extensions ou des réhabilitations. Le projet se fait à l'échelle du bâtiment et implique une analyse critique, des relevés, le cadre réglementaire, la recherche d'idées et la mise en forme architecturale, avec une attention portée à l'innovation et l'expérimentation.

→ Enseignement M2 dirigé par Vincent Poirier et Franck Gaubin

Un quartier en réhabilitation : Pantin, Romainville, Bobigny

L'atelier porte sur la conception des mutations urbaines, à l'échelle de la ville et de l'édifice. Il concerne principalement du patrimoine banal, immeuble d'habitat ou industriel de la fin du XIXº ou début XXº siècle, et vise à montrer qu'une œuvre architecturale forte peut résulter d'une réhabilitation intégrant les enjeux écologiques contemporains. Réhabilitations et reconversions permettent en effet de générer une

richesse architecturale et des qualités qui ne peuvent être atteintes avec du neuf. L'atelier explorera les potentialités des matériaux écologiques et biosourcés pour agir sur l'existant. À partir de plusieurs hypothèses de réaménagement, les étudiants développent leur projet de réhabilitation à Pantin Sud. Le programme est à inventer en fonction du bâti, du PLUi et de l'évolution des modes de vie.

→ Enseignement de M2 dirigé par Christian Horn et Philippe Dehan

Restructuration-Surélévation du patrimoine résidentiel ordinaire

La réhabilitation-restructuration du patrimoine résidentiel ordinaire constitue une possibilité en expansion pour les architectes. À Paris et dans sa banlieue, ce type de projet porte sur du bâti ancien tels que les immeubles types « faubouriens » à pans de bois et plâtre ou plus récents (années 60 à 80). Parmi les différentes solutions existantes (surélévation, renouveau de l'enveloppe, redistribution intérieure et densification), la surélévation constitue l'option encouragée. Elle répond à la pénurie de logements et permet, pour les copropriétés privées, de financer leurs travaux de réhabilitation. Une étude à l'initiative de la ville de Genève, a poussé des bailleurs sociaux parisiens, en collaboration avec l'Atelier parisien d'urbanisme, d'explorer cette thématique et de concevoir des méthodologies spécifiques, abordées à l'occasion de cet enseignement.

→ Enseignement de M2 dirigé par Laetitia Lesage et Philippe Challes

Action Cœur de Ville

L'atelier de PFE prend pour objet d'étude les villes moyennes et s'inscrit dans le cadre du programme d'état Action Cœur de Ville, dont l'ambition est de proposer des mesures concrètes pour encourager la revitalisation des centres-villes, leur donner une image à la fois attractive et durable. Les thématiques abordées sont : la requalification de l'habitat et des commerces du centre-ville, la reconversion de bâtiments emblématiques de la ville, la requalification du patrimoine ordinaire, ainsi que l'aménagement d'espaces publics afin d'améliorer l'accessibilité du cœur de ville pour tous les modes de déplacement et la mise en place une gestion intégrée de l'eau, par exemple. L'atelier est conçu de sorte à être un dialogue contenu entre les étudiants et les acteurs du territoire d'étude.

→ Enseignement M2 – PFE dirigé par Anne Portnoï et Kristo Nousiainen

L'opportunité de la banlieue

L'enseignement proposé envisage les territoires réputés « difficiles » de la banlieue et leurs attentes sociales et institutionnelles comme un creuset d'innovation du projet. Les étudiants sont amenés à se saisir des spécificités et des richesses de territoires urbains d'après-guerre, et des promesses de l'espace non bâti pour explorer une problématique, identifier des besoins programmatiques et concevoir un projet en résonance avec des phénomènes globaux tels que : une croissance économique dissociée d'enjeux environnementaux, des actions publiques et privées faisant face à des revendications citoyennes mieux organisées (collectifs d'habitants, associations...) jusqu'à être légitimées par le législateur. Une posture engagée est donc attendue des étudiants, afin de concrétiser un travail coopératif sur le terrain.

→ Enseignement M2 - PFE dirigé par Guillaume BARON et Merril SINEUS

(Re)constitution des tissus : le soin/care au sein d'un milieu

L'enseignement est axé sur la transformation de territoires en difficulté. Il a pour but de rendre ces lieux attractifs au travers d'un programme ancré dans le besoin culturel, matériel ou sociétal, en répondant à des besoins clairement exprimés par des interlocuteurs concrets, disponibles et désireux d'échanger. Cet enseignement est l'occasion pour les étudiants de s'engager en portant une attention particulière aux territoires en précarité. D'une approche textile de l'enveloppe au soin des tissus des périphéries urbaines, ce studio propose une approche transcalaire et concrète du « faire » architectural. Il s'agit de travailler avec l'existant pour le transformer, le rendre vivable et vivant à cette ère de l'Anthropocène où le renouvellement des manières d'habiter est la question à laquelle les nouvelles générations doivent se confronter.

→ Enseignement M2 – PFE dirigé par Manuela Franzen et Julien Joly

École Nationale Supérieure de Paris-Malaquais

Concevoir avec le « déjà-là » - Rénovation en économie circulaire, réemploi et biosourcé : comment rénover et concevoir en conception « inversée » ?

La rénovation énergétique d'un bâtiment présente un coût élevé l'empêchant souvent d'aboutir. Réseau d'approvisionnement en tension, facture d'énergie élevée, l'investissement d'une rénovation peut désormais s'amortir plus rapidement. Dans la construction, l'économie circulaire est freinée par un ensemble d'obstacles liés aux habitudes, qu'il faut repenser pour réemployer ce qui est considéré comme des « déchets », afin d'économiser les ressources. Concevoir de manière « inversée », c'est élaborer un projet à partir d'un existant et de matériaux disponibles. Dans le cadre du studio, la matière issue de gisements du territoire francilien, notamment celui de Plaine Commune, fortement engagé dans cette démarche, sera revalorisée.

→ Enseignement de L3 dirigé par Minh Man Nguyen et Marc Benard

TransitionS

Cet enseignement a pour ambition de travailler sur les nouveaux paradigmes liés aux transformations écologiques et énergétiques auxquelles nous sommes confrontés aujourd'hui. Ces nouveaux modèles de pensée requestionnent radicalement notre rapport au monde et donc à la manière de considérer nos interventions architecturales, urbaines et paysagères. Les impératifs de la transition écologique et de la résilience énergétique bouleversent les critères d'analyse et de priorisation de la conception. Aux dispositifs et aux systèmes qui dilapident les biens naturels doivent se substituer d'autres modes constructifs et procédés, d'autres modes de vie avec d'autres économies et politiques. Plus que jamais, le projet architectural doit être le champ conceptuel et matériel d'exploitation de nouveaux possibles soutenables.

→ Enseignement M2 – PFE dirigé par Marc Benard et Sandrine Puech

PASS - L'architecture et l'urgence climatique

Incendies de forêts, dégel accéléré des banquises, déforestation, tempêtes et cyclones : les événements actuels provoquent une brutale prise de conscience de bouleversements climatiques qui étaient pourtant déjà perceptibles depuis des années. A l'aune des crises environnementales, alimentaires, politiques et sanitaires qui se succèdent, et sont amenées à se répéter, les architectes doivent réinvestir le champ fondamental et historique, qui lie l'architecture à ses milieux, aux climats et aux environnements dans lesquels elle se déploie. Nous chercherons à promouvoir des solutions permettant d'adapter nos sociétés aux nouvelles conditions à venir à partir de projets-processus créatifs.

→ Enseignement M2 – PFE dirigé par Pascal Gontier

Enveloppe Biodiversitaire

Notre objectif est de combiner deux composantes que nous retrouvons dans la nature : la terre et le végétal. L'association de ces deux éléments présente des qualités écologiques intéressantes permettant de créer une pièce architecturale que nous avons nommée "la brique biodiversitaire", dont le but est d'accueillir la faune et la flore. En définissant à la fois les enjeux écologiques tels que les îlots de chaleur urbaine, et les enjeux auxquels font face les habitants des villes, nous projetons d'offrir un renouvellement urbain adapté à la ZAC du pont de Bondy. L'intégration de parois biodiversitaires dans les projets de rénovation urbaine émerge comme une réponse prometteuse et novatrice aux exigences croissantes.

→ Enseignement de MASTER 2 - PFE dirigé par Minh Man Nguyen, Franck Minnaërt et Nicolas Leduc

Encadrement PASS

Les écoles d'architecture sont des terrains d'exploration appropriés pour approfondir le lien entre la fiction et les conditions du réel. Tout est encore possible, rien n'est encore encombré par les dérèglements et les dérives d'un capitalisme particulièrement sauvage lorsqu'il s'applique à la ville ou à l'immobilier. Le travail de l'architecte, impliquant à la fois observation, projet et transformation, invite aux interférences et intersections avec d'autres champs disciplinaires pour aborder la complexité du réel et envisager des futurs incertains. Le département PASS envisage le projet de fin d'étude comme une approche prospective, exploratoire, mais aussi comme une véritable production de connaissance à mettre en partage. L'objectif : faire avec ce qui est là, ce qui existe déjà.

→ Enseignement de Master 2 – PFE dirigé par Valentine Guichardaz

École nationale Supérieure d'Architecture de Paris Val de Seine

Transformer les contraintes + séminaire d'histoire et théorie du projet : The Global Architect (Milan)

Notre époque se caractérise par des changements sociétaux rapides liés à de nouvelles manières d'appréhender l'environnement, la sobriété énergétique, l'économie des ressources. La rareté du foncier, face à l'augmentation démographique, pousse à réfléchir à la densité du bâti en lien avec la problématique des transports. Nous réfléchissons aujourd'hui au disponible, au déjà-là, dans une logique d'économie de moyens intégrant la perspective d'une transformation architecturale plus durable. Il s'agit d'étudier la transformation d'un bâtiment existant dont la configuration et la localisation en justifient la « valorisation ». L'objectif: s'attacher à l'un de ces bâtiments par l'introduction de nouveaux programmes, dont le fonctionnement demandera une réflexion globale à l'égard du quartier (histoire, besoins, mobilité, etc.) et du bâti (diagnostique, structure, réseaux, etc.).

→ Enseignement de M1 dirigé par Paolo Tarabusi et Pierre-Alain Croset

Édifices et écoumènes

Le projet d'architecture repose sur une méthodologie pédagogique forte, à partir de la reconnaissance des dysfonctionnements écologiques actuels. L'objectif est d'en faire un constat, d'élaborer un diagnostic de la situation géographique du projet, de définir une stratégie de projet, afin de construire un profilage architectural. La démarche s'articule à partir d'une matrice, qui met en lien ces différentes étapes d'élaboration du projet.

→ Enseignement de M1 et M2 dirigé par Grégoire Bignier, Patrice Ceccarini et Boris Weliachev

Trans/former l'existant

Cet enseignement vise à développer les compétences de conception architecturale dans des contextes patrimoniaux existants, à travers la définition large de la notion de patrimoine (tout ce qui dans l'architecture, la ville, le territoire, le paysage, résulte d'accumulation, de sédimentation, de pérennité, de traces). Le patrimoine et les pratiques de projet sur l'existant font intrinsèquement partie de la discipline architecturale : restauration, conservation, sauvegarde, réhabilitation, extension, restructuration...

La compréhension des enjeux environnementaux fait partie de nos objectifs, notamment à travers la réutilisation et la reconversion. L'intervention sur l'existant s'applique à la requalification des quartiers résidentiels, à la modification des tissus urbains, à la sauvegarde et à la valorisation du patrimoine architectural et urbain ancien, moderne et contemporain.

→ Enseignement de M2 - PFE dirigé par Lila Bonneau, Vesselina Lechtova et Ivan Mata

Métabolismes urbains : « Au fil de l'eau »

Ce studio traite d'écologie urbaine au fil de l'eau. Les architectes y abordent les milieux construits par l'étude objective des phénomènes observables et à travers une appréhension sensible des situations urbaines. Il cherche à dépasser l'idée de « construire, c'est détruire » en favorisant des relations harmonieuses avec la nature. En prenant en compte les flux de matières et les mutations rapides des environnements urbains, le studio adopte une approche où le milieu bâti est considéré avec les complexités organisationnelles et les populations humaines, animales et végétales, comme des ensembles vivants. L'écologie urbaine y est à la fois une méthode d'analyse et une pensée qui équilibre les aspects techniques et subjectifs pour définir des indicateurs de changement et projeter des futurs diversifiés.

→ Enseignement de M2 - PFE dirigé par Patricia Collinet et Gilles-Antoine Langlois

Soutenance PFE

L'étudiant choisit un sujet ou un thème d'étude, inscrit dans un des domaines d'études de l'École proposés par les différentes équipes d'enseignants. Les sujets de PFE peuvent prolonger des réflexions initiées au cours des semestres précédents dans le cadre des enseignements de projet, de séminaire, ou de mémoire, en particulier dans le cas d'un « PFE mention recherche » pour lequel les soutenances du mémoire et du projet sont conjointes. Le choix du sujet et de son inscription dans un domaine d'étude, apparaissent comme l'aboutissement logique de la construction du parcours personnel de l'étudiant.

→ Enseignement de M2 – PFE dirigé par Frédéric Lefeure et Michel Jacotey

Friches urbaines: Ressources pour la ville durable

Les étudiants travaillent sur des friches urbaines ou des sites en mutation urbaine. Leur valeur patrimoniale, leur inscription dans les réseaux de mobilité et de biodiversité ou leur stock de matière et d'énergie grise guident la transformation. Il est tenu compte du dérèglement climatique, des stratégies de neutralité carbone et d'économie circulaire, de la transition démographique. Face aux injonctions paradoxales de conservation et de mutation, une pensée critique et prospective s'impose.

En voie d'obsolescence, les sites d'études offrent des opportunités de mutations à l'échelle du quartier et de l'édifice. L'enseignement est basé sur une démarche expérimentale proposant plusieurs logiques de transformation, études de faisabilité, scénarios et hypothèses programmatiques.

→ Enseignement de M2 - PFE dirigé par Étienne Lena, Laurence Veillet DE ECOLOGIES - Outils pour bâtis mode d'emploi, pour agir avec et dans notre milieu

La recherche s'appuie sur les notions proposées par Félix Guattari : l'écologie techno-environnementale, socio-économique et la subjectivité humaine. Le projet de groupe comprend la fabrication et la réhabilitation biosourcées, un programme adapté et la consultation d'acteurs divers.

Des solutions de mutualisations pour l'habitat ou l'occupation adaptées à des choix écologiques et à une optimisation des dépenses sont prévues. Les outils de conception sont développés dans chaque atelier, composé de quelques étudiants aidés d'enseignants (architectes, ingénieurs et un professeur, historien HDR). Le CAUE, la mairie, de futurs occupants peuvent être sondés. Ces points de vue permettent de conjuguer les données éparses et diverses qui portent le projet. Le projet individuel mêle existant et/ou neuf, en milieu urbain. Il se construit au fil de l'évolution de la recherche du groupe.

→ Enseignement de Master 2 – PFE dirigé par Sonia Cortesse

École Nationale Supérieure d'Architecture de Versailles

Géométrie et dimension

Les enjeux posés par la cohabitation de techniques traditionnelles et numériques de dessin placent la représentation de l'architecture au centre de questionnements contemporains sur nos modes de production du monde. Adopter telle ou telle approche est une source riche de réflexion pour le projet d'architecture ainsi que sur la méthode du processus de création. Pratiquer pour maîtriser le langage visuel de représentation d'architecture, dans ses dimensions codifiées réflexives et projectives constituent le but principal de ce cours. Les méthodes de dessin seront articulées de façon à comprendre leur logique pour permettre de mieux les lier au processus de création architecturale ou urbaine et leur représentation finale.

→ Enseignement de L1 dirigé par Peter O'Brien

Existants: Nouveaux récits

Cet enseignement interroge le devenir du patrimoine bâti existant et sa transformation au regard de la crise climatique et énergétique actuelle. L'amélioration du patrimoine existant, notamment celle des « passoires thermiques » construites au 20e siècle, est un enjeu majeur comparé aux constructions neuves d'un parc immobilier dont le renouvellement est inférieur à 1 ½ par an. Cette question énergétique et climatique nous semble devoir être le point de départ d'une réflexion plus globale, dont les architectes doivent se saisir de manière urgente, l'occasion de réinterroger les qualités du patrimoine existant et ses opportunités de transformation : usages, mixité, confort, évolutivité, consommation énergétique, ré-emploi, empreinte carbone.

→ Enseignement de M1 dirigé par Martin Jaubert et Julien Boitard

Organisateurs

La Direction régionale des affaires culturelles

La DRAC, service déconcentré du ministère de la culture, met en œuvre les politiques de l'architecture et du patrimoine au niveau régional. Elle participe à la tutelle sur les écoles nationales supérieures d'architecture et représente le ministre auprès du conseil régional de l'ordre des architectes.

Elle est également chargée de conduire la politique culturelle de l'État dans les domaines du soutien à la création et à la diffusion artistique dans toutes leurs composantes, du développement du livre et de la lecture, de l'éducation artistique et culturelle et de la transmission des savoirs, de la promotion de la diversité culturelle et de l'élargissement des publics, du développement de l'économie de la culture et des industries culturelles, de la promotion de la langue française et des langues de France.

La Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports

La **DRIEAT**, est un service déconcentré du ministère de la Transition écologique et du ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales. Elle met en œuvre les politiques de l'État en matière de transports, de planification et d'aménagement durable, d'environnement, d'Energie, d'urbanisme sous l'autorité du préfet d'Île-de-France, préfet de Paris, du préfet de Police et des préfets de département.

En région d'Île-de-France, la DRAC et la DRIEAT participent à la construction d'un cadre de vie permettant de répondre aux besoins des Franciliens en intégrant tant les enjeux culturels et environnementaux que ceux liés à la cohésion et au développement de l'équilibre des territoires.

En collaboration avec ENSAECO

L'association ENSAECO ASSO est issue du réseau scientifique et pédagogique ENSAECO, qui travaille sur « l'enseignement de la transition écologique dans les Écoles Nationales Supérieures d'Architecture et de Paysage ». ENSAECO ASSO a pour objet de produire, développer et diffuser, par tous moyens, l'expertise académique, pédagogique et scientifique de l'enseignement et de la recherche, en faveur de la transition écologique pour l'architecture et le paysage, auprès de tous les publics.

Elle organise des actions, des événements et des réunions de travail. Elle réalise également des études et participe à des conférences.













